



Le Quartier Latin

PORT PAYÉ À MONTRÉAL

Journal bi-hebdomadaire de l'Association Générale des Étudiants de l'Université de Montréal

BIEN FAIRE ET LAISSER BRAIRE

MONTRÉAL, 13 FÉVRIER 1962

VOLUME XLIV — NUMÉRO 35



À PROPOS DE LA REVISION DE LA CHARTE

Interview avec Paul Leduc

"L'Université est une communauté où les administrateurs, les professeurs et les étudiants doivent s'entendre pour collaborer à l'œuvre de l'éducation." C'est pour que les structures de l'Université correspondent à cette définition que le comité pour la révision de la charte propose ses amendements à la charte actuelle.

L'Université est régie par une "loi concernant la Charte de l'Université de Montréal", inadéquate à cause de détails qui limitent son action et son progrès. Il n'est pas question de refondre la loi mais plutôt d'y apporter les amendements nécessaires pour la rendre plus actuelle, mieux adaptée aux besoins du milieu et plus favorable à l'épanouissement de la vie universitaire.

Paul Leduc, vice-président de l'A.G.E.U.M. m'exposait les grandes lignes de l'opinion des étudiants sur les réformes à la charte. Leurs suggestions touchent tous les échelons de l'administration universitaire et surtout les officiers généraux.

Le conseil des gouverneurs

Le comité suggère d'augmenter le nombre de gouverneurs de 12 à 15 ou 18. Afin de rendre le conseil vraiment représentatif de chacun des éléments qui se rencontrent à l'Université, il propose que l'archevêque de Montréal, le gouvernement, le corps

professoral nomme chacun 4 membres du conseil par exemple, l'association des diplômés et l'A.G.E.U.M. ayant droit à deux nominations chacune. Le conseil ne se perpétuerait plus lui-même comme il le fait actuellement, les gouverneurs auraient un mandat de 4 ans renouvelable par ceux dont ils l'aurait reçu.

Les officiers généraux

C'est à ce sujet que les recommandations du comité sont le plus révolutionnaires. Les étudiants voient à la tête de l'université un président, "étendard, figure de proue de l'université". L'Université doit être dirigée par une personnalité remarquable, ce qu'on définit ainsi : D'abord un universitaire distingué, connu dans tout le Canada, une autorité dans sa branche, un homme qui écrit et qui pour toutes ces raisons se mérite la considération de toute la communauté. D'autre part, un "homme du monde" c'est-à-dire un homme qui par ses relations dans les milieux dirigeants et dans les milieux d'affaires serait susceptible d'intéresser celles-ci aux affaires universitaires, d'amener des fonds à l'Université, de faire en sorte que toute la communauté se sente vraiment responsable de l'Université.

Le comité croit qu'à cause du contexte sociologique de la vie québécoise, ces exigences seraient plus probablement remplies par un laïc.

Le président serait assisté d'un vice-président exécutif. Feraient aussi partie de l'exécutif un vice-président canonique "chargé de veiller à l'orthodoxie de l'enseignement et aux bonnes mœurs", un vice-président académique, un secrétaire général et un trésorier.

Le comité préfère cette conception d'un exécutif fonctionnel qui reste à l'université et se charge d'en assurer la bonne marche dans les événements de tous les jours.

La commission des études

La commission des études actuelle correspond quant à sa composition à ce que le comité appelle la plénière : président, vice-présidents, directeurs des études des diverses facultés. La charte amendée leur donnerait pouvoir sur les questions académiques d'intérêt général pour toutes les facultés. La commission des études comprend en plus 2 comités, 1. Les sciences humaines, 2. Les sciences physiques. Chacun des comités s'occupe des facultés en tant que facultés; les décisions pourraient être prises d'une façon plus satisfaisante par ces gens de disciplines connexes.

Cette division des pouvoirs viserait à "protéger l'intégrité de la liberté académique, contre des pressions extérieures, surtout financières."

Les comités conjoints

Il existe actuellement un comité conjoint réunissant des membres de l'autorité dirigeante, de l'association des professeurs et des étudiants. Le comité réclame que ce comité conjoint devienne institutionnel. Il demande aussi la formation de tels comités conjoints au niveau des facultés. On sait quels avantages pourraient avoir de semblables organes de conciliation dans les conflits professeurs-élèves par exemple.

Le comité suggère en outre qu'il soit désormais obligatoire pour l'université de publier annuellement le bilan de ses revenus et de ses dépenses.

Le comité était composé de Paul Leduc, Jean-Marie Pâquet, Jean Rochon, Michel Pelletier et Michel Grimard. Il a présenté ses suggestions devant le comité du Conseil des Gouverneurs le 15 décembre et paraît-il, il a été écouté d'une oreille très favorable.

Marie Thibault

Télégramme envoyé au Ministre de la Jeunesse, mercredi le 7 février

Honorable Paul Gérin-Lajoie, Ministre de la Jeunesse, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Avons lu ce matin votre déclaration d'hier en Chambre, Re : prêts aux étudiants.

Vu urgence de la situation, demandons assurance que tous les dossiers comportant refus ou diminution de prêt seront révisés dans bref délai selon principes énoncés par vous en Chambre.

Michel Grimard
Président de l'A.G.E.U.M.

APATHIE DES ÉTUDIANTS

Le président fédéral de F.N.E.U.C. M. Walter-F. McLean, était parmi nous le 8 février et il s'est empressé de répondre à nos questions.

— Nous croyons dénoter chez les étudiants un manque d'intérêt et par conséquent un manque de dynamisme pour F.N.E.U.C., qu'en pensez-vous ?

— M. McLean nous répondit que ce fait résultait de l'APATHIE GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS. "Les étudiants ne se sentent pas concernés par les problèmes de l'A.G.E.U.M., comment voulez-vous qu'ils le soient de ceux de F.N.E.U.C. ? D'ailleurs, ce n'est pas seulement le fait des étudiants canadiens-français, les étudiants canadiens-anglais agissent de la même façon. Les deux principales préoccupations des étudiants sont leurs examens et... le plaisir. Ils ne s'intéressent à presque rien d'autre."

"Les étudiants des différentes universités du Canada participent au Congrès général de F.N.E.U.C. Nous discutons des problèmes nationaux, internationaux et domestiques, nous adoptons des résolutions... qui rejoignent inévitablement les filières, et les délégués retournent à leurs universités sans donner suite aux résolutions adoptées."

— Croyez-vous que les étudiants canadiens-français sont plus actifs que les étudiants canadiens-anglais ?

— "Les étudiants canadiens-français sont plus actifs en termes d'idées et de philosophie, mais les étudiants canadiens-anglais, quand ils ont une idée, ils y vont à fond. Par exemple, nous avons voté une résolution visant à apporter de l'aide aux étudiants algériens. Les étudiants canadiens-anglais ont établi un fonds de secours et l'argent nous est venu seulement des universités anglaises. Il n'en reste pas moins que les prises de position des étudiants canadiens-français sont plus audacieuses."

— Existe-t-il une grande compréhension entre les étudiants canadiens-français et anglais ?

— "En ce moment il y a un comité spécial qui revise les structures de F.N.E.U.C. dans l'espoir de faciliter un meilleur échange entre les étudiants canadiens-français et anglais. Ce comité est composé de trois membres canadiens-français et trois membres canadiens-anglais. Jean Rochon en fait partie. Ce comité présentera des recommandations pour rendre F.N.E.U.C. plus conforme aux faits canadiens."

En parlant de fait canadien, nous avons demandé à M. McLean si les

étudiants canadiens-anglais s'intéressent au problème du SEPARATISME.

— "J'ai pensé beaucoup au séparatisme depuis la conférence de Laval et j'en ai parlé régulièrement avec des Canadiens-anglais depuis. La solution séparatiste à notre avis n'est pas la solution. Il faut évidemment qu'il y ait une prise de conscience de la langue et de la culture françaises. Au congrès de F.N.E.U.C. nous avons présenté une résolution demandant à tous les gouvernements provinciaux d'avoir plus de bilinguisme dans les affaires provinciales et dans les écoles. Si les Canadiens-français demandent le français, ils l'auront, car beaucoup de Canadiens-anglais sont prêts à les appuyer. Nous voulons faire une révolution dans les idées. Il faut que nous formions un pays où les deux langues seront acceptées et nous croyons que cela est possible." Plus tard M. McLean ajoutait toutefois que tout le monde ne parlera pas le français mais tous ceux qui auront une fonction publique ou qui occuperont des postes importants devront s'exprimer parfaitement dans les deux langues. Nous avons alors demandé si cette conception n'était pas quelque peu utopique ? M. McLean a rétorqué que si un mouvement en faveur du bilinguisme partait seulement du milieu intellectuel anglais, il ne fallait pas oublier que la population suit son exemple. "Rappelez-vous la Révolution française."

M. McLean nous a ensuite parlé de quelques réalisations de F.N.E.U.C. et tout spécialement d'un "exciting program" dont F.N.E.U.C. s'occupe en ce moment. Il s'agit de S.U.C.O., une organisation qui entre en contact avec les gouvernements de divers pays pour leur demander de combler d'étudiants ils auraient besoin pour enseigner dans leur pays. Ainsi des étudiants ayant un degré universitaire peuvent enseigner dans divers pays qui sont très intéressants à connaître. Il y a 50 étudiants qui par l'entremise de F.N.E.U.C. vont enseigner au Niger. Il y aura bientôt une grande publicité qui sera faite à ce sujet à l'Université de Montréal. Ne manquez pas de vous en informer.

M. McLean, qui doit visiter bientôt les étudiants des provinces maritimes, nous a avoué que les étudiants ne sont pas aussi actifs qu'ailleurs et qu'ils ne sont pas aussi conscients des problèmes que leurs compatriotes canadiens. Nous supposons que le président fédéral de F.N.E.U.C. essaiera de les réveiller quelque peu, c'est pourquoi nous lui souhaitons bon voyage.

Francine Tougas

LES BOURSES DU GOUVERNEMENT

Un retard inexplicable

Les bourses du Gouvernement provincial ont été remises cette année de façon anormalement tardive... on s'en est plaint... on a gesticulé... on a péroré...

Mais qu'y a-t-il vraiment à faire ?

Il s'agit avant tout d'analyser lucidement la situation, de poser logiquement certaines hypothèses.

L'A.G.E.U.M. aurait certes pu, de sa propre initiative, entreprendre les démarches et mener l'affaire. Un comité de même. Mais il apparaît essentiel que fa-

ce à un tel problème, tous les étudiants puissent élaborer conjointement une solution.

Il y aura dans ce but un Forum Etudiant mercredi le 14 février, à midi trente à l'arrière du Grand salon.

Les participants seront Georges Aird, André Thibault, Raymond Amyot et Christiane Verdon.

Inutile d'en préciser l'importance... l'avenir même de trois mille étudiants boursiers du Gouvernement en dépend.

Qu'on y soit pour défendre ses intérêts.



BLOC-NOTES

ON DEMANDE À L'A.G.E.U.M. DE POSER UN ACTE

Que le moment soit mal choisi pour réclamer une action de la part de l'A.G.E.U.M. et que mieux vaudrait attendre l'équipe complètement responsable qui remplacera d'ici quelques mois l'équipe décapitée dirigeant actuellement l'Association: accordé. Je n'oublie pas cependant qu'au sein de cette « clique-ouverte-quin'a-pas-à-prendre-position » les choses vont lentement, très lentement, et ce n'est sûrement pas une mauvaise chose que de prendre les devants.

Ces messieurs du conseil et de l'exécutif comptent, nous l'espérons, pour quelques-uns des cinquante spectateurs du Ciné-campus de l'A.G.E.U.M. Certains d'entre eux sont donc au fait des conditions déplorables des projections du samedi soir. Il n'y a, à Montréal, que la Comédie canadienne et l'Elysée pour faire endurer aux spectateurs des projections de cette « qualité ». Si les projecteurs parviennent à nous donner une image au point, si le son ne nous laisse pas tomber, l'écran sabote absolument la qualité de l'image. *Un mur peint en blanc sur une petite surface bien carrée.* Quelque chose qui rappelle étrangement les maisons de 75 chambres, les locaux de Droit et aussi l'époque de la lanterne magique et des ombres chinoises.

Le rendement des projections en 35mm. est convenable sans plus. Mais les projections en 16mm. sont pour ainsi dire hors de question, vu le peu de luminosité de l'écran — ou de ce qui fait fonction d'écran —, vu l'extrême pauvreté du son transmis par un système de haut-parleurs dont la disposition ne se prête guère à la projection des films aussi bien en 16mm. qu'en 35mm. (le son semble séparé de l'image), vu la possibilité de ne disposer que d'un seul projecteur (ce qui entraîne des intermissions), vu, enfin, la perte d'une partie de l'image qui déborde d'au moins trois pieds sur le rebord épais qui délimite, Dieu sait pourquoi, le mur-écran. Or vous n'êtes pas sans savoir qu'un nombre incalculable de classiques du cinéma ne sont disponibles que dans le format 16mm.,

de même que la plupart des courts métrages qui sont en marge de la production commerciale courante.

Autre incommodité de l'auditorium: la projection des films en cinémascope est bannie. Ce fait est plus que déplorable, car l'utilisation du scope est chose de plus en plus courante. C'est ainsi que chaque année, doivent être automatiquement écartés tous les films tournés selon ce procédé auquel nous devons par ailleurs plusieurs chefs-d'oeuvre.

Je m'en tiens uniquement aux difficultés auxquelles le Ciné-campus a à faire face mais il me semble que des améliorations en ce domaine pourraient servir à d'autres fins dont certaines, je présume, d'ordre pédagogique.

L'A.G.E.U.M. doit agir, faire les démarches nécessaires, poser un acte dès cette année, si c'est encore possible; nous pourrions alors espérer pour l'an prochain une plus grande latitude dans le choix des films anciens comme inédits. Je ne peux que me réjouir des films présentés cette année par le Ciné-campus: *The Wild One, Chance Meeting, Une Vie, Une partie de campagne, Le Rideau cramoisi, Rio Bravo, La Tête contre les murs* (et encore quelques-uns à venir dont *Gervaise* de René Clément). Mais je ne puis m'empêcher de penser à tous ceux qui ont dû être écartés pour les raisons que j'ai énumérées plus haut: *Party Girl* de Nicholas Ray, *Les Bourreaux meurent* aussi de Fritz Lang, *Barrage contre le Pacifique* de René Clément, *Tire au flanc '62* de Claude de Givray et François Truffaut, etc.

Alors que les ciné-clubs de collège gagnent de plus en plus de terrain et obtiennent peu à peu la possibilité de présenter des films de tous les formats et dans des conditions matérielles de projection presque parfaites, nous avons malheureusement à déplorer le ridicule de l'Université de Montréal qui se maintient dans le domaine du cinéma bien en deçà du niveau de ses protégés et ne répond guère aux exigences et à la nécessité d'une culture cinématographique véritable.

André Poirier

BOURSES

Le second versement des Bourses de l'Aide à la Jeunesse devra être réclamé au local D-314 à l'Université de Montréal avant le 16 février prochain. Après cette date, les chèques non réclamés seront retournés à Québec.

LES FILS de la bêtise

« Il est plus difficile pour un Canadien-Français d'être un catholique lucide, que pour un chameau de passer par le trou d'une aiguille. » (Citation évangélique transposée.)

Nous essaierons dans ces quelques lignes de prouver la véracité de ces propos. L'enseignement religieux traditionnel a fait de nous des négatifs. Une fois les principes religieux remis en questions, il est évident que nous devons suivre une ligne de pensée; pour certains, l'agnosticisme ou une adhésion à la philosophie chrétienne mais à l'extérieur de l'Eglise sera la solution, et pour d'autres une foi plus rationnelle, moins émotive, dans les cadres de l'Eglise.

Dans le contexte québécois, ce dernier choix ne sera pas facile à mettre en pratique. Pour alimenter la foi, la vivifier, nous avons besoin de conseils, d'exemples; nous aimerions dialoguer avec autrui. Toutes ces choses sont pratiquement impossibles; au contraire, la bêtise, l'étroitesse d'esprit nous obligent à lutter constamment contre ceux mêmes qui devraient normalement nous aider. Les jeunes sont saturés de ces stupidités qu'on leur raconte le dimanche en chaire dans la majorité des églises. (Je dis la majorité après avoir expérimenté la chose moi-même. J'ai fait un grand nombre d'églises depuis un certain temps et des sermons potables j'en ai trouvés très très peu.) Nous aurions besoin de nous alimenter de la parole même du Christ, de ce message d'amour qu'il est venu nous livrer: incapacité flagrante de ce côté.

Nous devons aussi lutter contre les déclarations démagogiques des évêques de certains diocèses qui agitent avec la souplesse de certains politiciens les ombres diaboliques de l'école neutre, du communisme, de l'anticléricalisme (j'en passe, et de meilleures). Ces dictateurs de la pensée nous révoltent et nous obligent à nous serrer les poings alors même que nous devrions tendre la main. Des bévues de la « Centrale Catholique du Cinéma » qui a coté « Tu ne tueras point » à *Proscire*, nous font bondir; mais après tout devons-nous être surpris de cette censure? car il est vrai que « Tu ne tueras point » fait réfléchir, c'est une raison valable pour proscrire le film.

Nous avons besoin d'air dans l'Eglise du Québec. Nous étouffons dans la poussière des idées et l'atmosphère morbide des cadres moraux. Ouvrons les fenêtres! Eclairons-nous du soleil de la lucidité! Vivons notre christianisme, qu'il soit une source de joie et de dynamisme! Mais direz-vous, pour vivre il faut se sentir épaulé, compris. Les déclarations de Son Eminence nous réconfortent. Il peut compter sur l'appui de la jeunesse. Cependant, pour une déclaration publique du Cardinal nous devons en subir cinq qui nous scandalisent par leur pharisaïsme et leur absurdité. Ces déclarations sont faites autant par des laïques (je songe au juteux F.-A. Angers) que par des clercs (vous donner une liste serait triste et onéreux).

Denise Bombardier

AVIS DE CONVOCATION

de la prochaine réunion du Conseil de Direction de l'A.G.E.U.M., tenue à l'Institut Agricole d'Oka, le 14 février à 7 h. 30.

ORDRE DU JOUR

- 1 — Lecture du procès-verbal
 - 2 — Période de questions
 - 3 — Prêts et bourses
 - 4 — Informations: re Impression du Q. L.
 - 5 — Visite sur le campus des étudiants des collèges classiques et des écoles secondaires.
 - 6 — Enquête sur le bilinguisme: position de l'A.G.E.U.M.
 - 7 — Emplacement de la prochaine faculté d'agronomie
 - 8 — Distributeurs automatiques
 - 9 — Relax: rapport
 - 10 — Commission du chalet; nominations
 - 11 — Projet d'incorporation: amendements aux règlements généraux et aux règlements particuliers.
 - 12 — 40e anniversaire A.G.E.U.M.: changement de dates, autres modifications
 - 13 — Lettres aux postes de radio.
 - 14 — Divers.
- Un autobus sera à votre disposition pour vous rendre à Oka.
Prière d'arriver à 6 h. 25 précises devant le Centre Social, entrée de 2332 Maplewood.

Christiane Verdon
secrétaire

LES H.E.C. SUR LE CAMPUS

Après de longs pourparlers, les H.E.C. ont enfin acquis la semaine dernière le site de leur futur édifice sur le campus par la signature avec l'Université de Montréal d'un contrat de vente d'un terrain d'environ six acres... pour un dollar et autres considérants.

On s'est dit heureux de part et d'autre — c'était évidemment de mise — d'une transaction aussi importante. L'Ecole des H.E.C. compte en effet au-delà de deux mille étudiants dont cinq cents le jour. Considéré de plus comme une école d'administration importante, elle ne peut être qu'une acquisition précieuse pour la vie du campus... « Il fera bon, paraît-il, revivre la proximité connue rue St-Denis... »

L'arrivée sur le campus — l'édifice sera sis entre l'Université et le Centre Social en bordure de Maplewood — prévisible dans trois ans, ne modifiera aucunement le statut actuel de l'Ecole, constituée en Corporation. Le programme d'études

ainsi que l'administration resteront identiques.

Les véritables modifications apparaîtront visiblement au niveau des rencontres, des contacts. Spéculations avant tout d'idées... Les étudiants des diverses facultés pourront, comme le soulignait M. Esdras Minville, profiter de la bibliothèque spécialisée de l'Ecole et ainsi de suite.

Mais situer l'échange de signatures à ce simple niveau n'est pas tout. Au-delà d'une transaction financière, en fait à peu près inexistante — les bâtiments actuels ne seront-ils pas généreusement remis au gouvernement... — au delà d'un échange culturel plus fort par la rencontre, de disciplines différentes, le contrat engage avant tout la vie même du campus. Affermissement de la vie universitaire, la présence même sur le campus de la « bruyante » H.E.C., apportera un regain d'énergie et permettra à ces étudiants une participation plus soutenue à la vie agémique.

Michèle Rivet

LE QUARTIER LATIN

journal bi-hebdomadaire de

l'Association Générale des Étudiants de l'Université de Montréal

Membre de la Corporation des Eschollers Griffoneurs

Directeur: Jacques Girard
Assistant-directeur: Bruno Verdon
Rédacteur en chef: André Poirier
Comité éditorial: Louis Payette, Raymond Amyot, Michel Gouault, Pierre Lamy, Pierre Malépart, Stéphane Venne.

Nouvelles: France Demers (responsable), Réal Pelletier, Jean-Marie Rodrigue, Marie Thibault. *Travail:* Roger David (responsable), Hubert Pitre, Sonia Plourde. *Education:* Pierre Beausoleil (responsable), Laurent Bégin, Huguette Demers. *Economique:* Georges Dahmen, André Larochelle, Jacques Labrecque, Maurice Jodoin, Ernest Richard, Claude R. Duguay, Michel Paquin (responsable). *Arts:* Stéphane Venne (responsable), Serge Grenier (co-responsable), André Brochu, Alice Beltrami-Peters, Guy Robert, Jean-Pierre Lefebvre (cinéma), Philippe Bellehumeur (peinture), Gauguier Larouche (sculpture), Henri Abran (théâtre). *Sciences:* Raymond Lafontaine (responsable), Lorne Bouchard (co-responsable), Pierre Riveat, Claude Beaudry, Claude Morand. *Internationale:* Pierre Hogue, France Sarazin, Claude Ricard, Gilles Michaud. *Sports:* André Lebeau. *Centrales:* Pierre Tessier. *Correspondant agémique:* Jacques Théoret. *Correspondant à Laval:* Michel Vennat. *Caricaturistes:* Cler, Stobin. *Photographes:* Daniel Forthomme, Paul Asselin.

Publicité: Georges Lefebvre — RE. 7-6561
Abonnement pour l'année universitaire: \$3.00
C.P. 6128 — Local 707 — RE. 8-9616
2222, ave Maplewood, Montréal 26.

Imprimé par PIERRE DES MARAIS — 225 est, rue Roy — Montréal

Le Ministère des Postes, à Ottawa,
a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi
comme objet de deuxième classe de la présente publication.

LE SYNDICALISME ÉTUDIANT

Quelques années après qu'on l'eût fait en France, l'on en vient à parler ici de syndicalisme étudiant. Ce n'est pas d'hier qu'existent au Québec des associations étudiantes mais elles se sont bornées jusqu'à ces derniers temps à coordonner et à organiser diverses activités pour meubler les loisirs de l'étudiant. L'A.G.E.-U.M. n'a longtemps servi qu'à canaliser le trop-plein d'énergie et d'imagination des carabins, trop-plein qui s'est manifesté sur la place publique par des blagues mémorables.

Les étudiants, et les étudiants universitaires surtout, ont commencé peu à peu à réfléchir sur leur condition et à prendre conscience de leurs problèmes et de leurs aspirations. En même temps, ils ont appris à penser *collectivement*, c'est-à-dire au nom d'un groupe professionnellement homogène. Cette réflexion doit nécessairement aboutir à une action collective en vue de répondre aux besoins du groupe. C'est ce que nous appellerons le syndicalisme étudiant.

Trois facteurs

Comment s'est produite cette nouvelle orientation ?

Notre système d'enseignement, qui a été bâti pour les privilégiés, n'a permis qu'à un petit nombre de jeunes d'accéder au niveau secondaire et une minorité infime pouvait se payer le luxe de fréquenter l'Université. Ceci, principalement parce qu'il n'existait pas de secondaire public avant 1954 et que, sans qu'il soit nécessaire de produire des statistiques exactes, il est évident que le critère d'accession aux études supérieures a toujours été et demeure l'argent et non le talent. Nos campus ont donc été habités exclusivement et pendant longtemps par des étudiants étrangers à tout souci financier, épaulés par leur papa, pour qui le passage à l'université était une période de bon temps, en attendant d'aller ramasser à son tour un gros pécule, le plus souvent dans la même ligne que le "paternel" (c'est ainsi que se sont renouvelées et perpétuées nos élites). La création du secondaire public et l'extension du système de bourses ont amené à l'Université une certaine proportion d'étudiants pour qui la vie était moins rose et les associations ont ainsi été amenées à s'occuper d'eux et à chercher des solutions à leurs problèmes. La composition sociale du peuple étudiant, qui sera révélée exactement par l'enquête qu'ont entreprise conjointement Montréal, Laval et Sherbrooke, a certainement évolué légèrement depuis quelques décades au profit des classes moyennes de la société. Mais il n'en demeure pas

moins que le décalage dans la représentation des couches sociales à l'Université à l'heure actuelle constitue très certainement un scandale énorme.

Le nouveau sens que s'est donné le mouvement étudiant a sans doute été favorisé particulièrement par le "déblocage" qui a eu lieu concurremment à l'échelle provinciale. La liberté d'expression, qui était bien réduite au début, est maintenant quasi-totale à Montréal en particulier et elle a fait des progrès dans les autres centres, par suite d'un relâchement de la part des autorités. Mutatis mutandis, les étudiants ont eu l'audace de réclamer leurs droits en d'autres domaines, en ont parfois obtenu la reconnaissance.

Le troisième facteur qui nous a mis sur la voie du syndicalisme étudiant, et de loin le plus important, est l'influence française. Les gens qui ont travaillé au comité d'éducation de l'A.G.E.U.M. ces dernières années ont tous été impressionnés par les nombreuses réalisations à l'actif du mouvement étudiant en France. Ils ont repris à leur compte les principes directeurs de l'U.N.E.F. et les ont appliqués à l'étudiant canadien-français en élaborant la politique de l'A.G.E.U.M. C'est ainsi que, s'inspirant de la charte des étudiants français, notre association s'est donnée l'an dernier une charte dans laquelle on trouve une définition de l'étudiant avec une description de ses droits et de ses obligations.

Les étudiants s'occupent donc de leurs problèmes. L'enquête sociologique qu'ils ont lancée leur apportera un substrat plus précis pour étayer leurs réflexions et leurs revendications. D'autre part, la différenciation sociale du peuple étudiant qui s'accroît depuis que le secondaire est gratuit oeuvrera elle aussi à l'avènement du syndicalisme.

Le syndicalisme

Le syndicalisme étudiant situe l'étudiant dans la société. L'Université se voit attribuer comme mission la formation des futurs cadres de la société et le travail qui s'y fait prend ainsi une valeur économique⁽¹⁾. De là la définition de l'étudiant: jeune travailleur intellectuel, citoyen en apprentissage dans un milieu universitaire.

Les conséquences logiques de cette prise de position initiale et théorique n'ont pas encore toutes été exploitées par les étudiants québécois, loin de là. La plus importante est le droit strict de l'étudiant à recevoir une rémunération pour son travail. Ceci choquera si l'on juge que l'étudiant acquiert à l'Université une compétence dont il sera le seul à

profiter. Mais il faut considérer l'étudiant comme une valeur active pour la nation, et c'est pour cela que le mot travailleur figure dans la définition. La société entière bénéficie de l'excellence de ses cadres professionnels ou souffre de leur médiocrité. Mais les étudiants auront d'autres raisons d'exiger l'allocation d'études: bons démocrates, ils tiennent à ce que l'Université soit ouverte à tous ceux qui ont le talent nécessaire pour y accéder. Le droit à l'éducation est naturel et ne saurait être octroyé seulement à ceux qui ont la bourse remplie. Dans la pratique, cette démocratisation de l'enseignement ne sera jamais atteinte par la seule abolition des frais de scolarité; elle va de pair avec le présalaire.

L'étudiant a droit à travailler dans les meilleures conditions matérielles. Son activité intellectuelle ne doit être diminuée en rien par des problèmes de logement, de nourriture ou de transport. Notons que c'est là un droit que nous ne nous sommes pas sentis dans la nécessité d'exercer jusqu'à maintenant: jamais nos associations n'ont revendiqué auprès des autorités universitaires ou gouvernementales la création de restaurants ou de pensions universitaires à prix modiques. C'est là un fait normal, étant donné les privilèges que nous sommes, mais les générations qui nous suivront sur les bancs de l'Université feront entendre de telles demandes.

La co-gestion

Définir l'étudiant comme un travailleur intellectuel en apprentissage, c'est l'intégrer à la vie de l'Université. C'est entre autres lui donner le droit de participer à l'administration de l'Université pour y surveiller ses intérêts; d'exiger qu'on lui serve une pâture intellectuelle suffisante et convenable. "L'Université est le lieu où se fait une libre recherche de la vérité." De là aussi découle pour l'étudiant l'obligation de travailler efficacement sur le plan intellectuel. Notons que l'autonomie de l'Université sera accrue lorsque les étudiants participeront à son administration.

Le syndicalisme étudiant sanctionne l'insertion de l'étudiant-citoyen dans la société. Il permet la manifestation de l'étudiant à l'intérieur de l'Université elle-même et lui assigne aussi un rôle dans la société. Libre et jeune, l'étudiant doit se préoccuper de rafraîchir et de rajeunir les cadres vermoulus de la société qui sont établis par des gens d'un autre âge qui ne pensent pas comme lui. Pour y évoluer à l'aise, l'étudiant doit avoir son mot à dire dans l'organisation de la société. Les étudiants devront à

cette fin s'allier à des mouvements de jeunesse non-étudiants qui partagent les mêmes intérêts qu'eux face à un monde bâti par des adultes, pour des adultes. C'est ainsi par exemple qu'on pourrait assister à une action concertée de plusieurs mouvements de jeunesse en faveur du vote à 18 ans. La jeunesse doit chercher une unité d'action dans une perspective plus large encore. Je me permets de citer un long passage, à mon avis très important, du volume de Borella et de la Fournière: "La jeunesse, parce qu'elle n'a pas encore l'expérience des adultes, échappe à un certain nombre de faux dilemmes ou de faux problèmes. Ensermé étroitement dans des cadres économiques, sociaux et politiques, l'adulte n'est plus libre par rapport aux problèmes ou aux impératifs. Changer un système, le réadapter ou le modifier est quasi-impossible lorsque l'on est à l'intérieur de ce système; c'est plus aisé lorsque l'on n'y participe pas encore. Il y a une logique de l'ordre ou du désordre établi à laquelle échappent en grande partie les jeunes. . . La jeunesse est l'âge de l'espérance. Plus que d'autres, les jeunes sont sensibles aux imperfections des structures actuelles."⁽²⁾ Le jeune n'est pas encore souillé par les vicissitudes de la vie et il peut envisager une situation avec un oeil neuf et dynamique. Mais d'un autre côté son inexpérience joue parfois contre lui.

Son univers: l'éducation

Le syndicalisme enrichit la dimension sociale de l'étudiant en le liant viscéralement à tout ce qui touche l'éducation. L'étudiant universitaire doit s'occuper de ce qui se passe à l'université même, mais ses responsabilités s'étendent à tout le système d'enseignement car les différents niveaux s'influencent les uns les autres. C'est là que le mouvement étudiant a la plus belle chance de s'ouvrir à un problème national. Dans les grandes lignes, les étudiants réclament la démocratisation de l'enseignement et son adaptation aux conditions modernes de vie. L'A.G.E.U.M. présente depuis plusieurs années des mémoires sur l'éducation au gouvernement provincial et elle en adressera un à la Commission Parent.

Dans des pays où sont établies des dictatures ou encore où la nation risque de se désintégrer (la France actuellement), les mouvements étudiants doivent plus que jamais veiller au maintien des libertés. C'est ce qui explique par exemple que l'on retrouve toujours l'U.N.E.F. aux côtés de la C.G.T. et de la C.F.T.C. dans les manifestations populaires anti-O.A.S. en France.

Disons un mot des moyens qu'a à sa disposition le mouvement étudiant pour l'accomplissement de sa mission. Moyens d'information et de propagande d'abord: publications diverses, journaux, etc. La capitalisation est un moyen qui pourra servir au fonctionnement de l'association et au bien-être matériel de ses membres. La grève enfin, qui servira de moyen de défense, auquel les étudiants ont droit.

Une association nationale

Devant cette mission du syndicalisme étudiant qui s'intègre dans une nation, il est difficile de ne pas voir l'urgence de fonder ici une association nationale d'étudiants qui grouperait au moins dès le début les étudiants des universités françaises. La F.N.E.U.C. est une association bi-nationale et comme telle ne peut défendre les intérêts particuliers des étudiants canadiens-français, d'autant moins que nous y sommes en minorité. Reconnaître que le Canada français forme une nation et que le mouvement étudiant possède une mission sociale dans cette nation, c'est s'avouer la nécessité d'un regroupement des étudiants canadiens-français. En effet, plus nous serons nombreux à parler de problèmes communs, plus nous serons écoutés, et plus notre action sera efficace. Une entreprise conjointe, comme l'enquête sociologique, se révèle beaucoup plus rentable et intéressante.

Les étudiants des années à venir auront beaucoup de pain sur la planche: avec la démocratisation de l'enseignement, leurs réflexions devront se faire de plus en plus profondes et leurs revendications de plus en plus sérieuses. Au fait, auront-ils encore le temps d'étudier? "Vous êtes étudiant, alors étudiez," nous dit-on souvent. On peut répondre par une boutade en disant que les professeurs ne se bornent pas à enseigner mais prennent position contre les Jésuites sans qu'on songe à le leur reprocher. Et les travailleurs d'éducation et de séparation sans qu'on s'en formalise trop. Non, la situation est claire à nos yeux: nous sommes les seuls à bien connaître nos problèmes et ne comptons pas sur d'autres que sur nous pour les défendre et les résoudre. Nous tenons à faire respecter notre droit d'exprimer notre opinion sur les questions d'intérêt général. Enfin, l'avachie de nos aînés nous accule souvent à l'action.

Bruno Verdon

⁽¹⁾ Consulter "Le Syndicalisme étudiant", par M. de la Fournière et François Borella, aux Editions du Seuil, 1957.

⁽²⁾ p. 112.

MERCREDI, LE 14 FÉVRIER

CARABINS vs Mc GILL

AU CENTRE PAUL-SAUVÉ À 8 h. DU SOIR

Chronique économique

À PARIS : COLLOQUE SUR L'ÉCONOMIE CANADIENNE

Dernièrement l'économie canadienne faisait l'objet, à Paris, d'un colloque France-Canada. Cette réunion résultait du voyage qu'effectuait François Perroux dans les principales universités canadiennes, l'année dernière. Il avait été invité, à la demande de l'Université de Toronto, par le Conseil des Arts du Canada. L'économiste français organisait, à son retour en France, cette rencontre où six économistes canadiens invités présentaient et défendaient le sujet de leur choix.

Les textes présentés avaient été transmis à l'avance aux interlocuteurs européens qui pouvaient ainsi préparer critiques, objections, questions. Chaque sujet présenté était débattu et entraînait une journée d'étude. Le nombre des experts français variait de 50 à 100, selon le sujet discuté; les économistes côtoyaient les administrateurs de grandes sociétés et les hauts fonctionnaires de certains ministères.

— M. Eastman, de l'Université de Toronto, avait choisi un sujet d'actualité: le taux de change flexible.

— M. Jacques Parizeau, de l'Institut d'économie appliquée et professeur aux H.E.C., présenta un travail sur les capitaux étrangers à long terme et la transformation de la structure industrielle.

— M. Stykolt analysa la loi anti-trust et le résultat de son application dans le contexte économique canadien.

— M. F.-A. Angers, des H.E.C., traita du rapport de la politique monétaire avec l'équilibre économique canadien.

— M. Dubé, directeur du service d'économie politique à Laval, envisagea la croissance de l'économie canadienne depuis 1945.

— M. Bladen, doyen de la Faculté des Arts et des Sciences de l'Université de Toronto, choisit de parler de l'industrie automobile au Canada.

Le texte des travaux du colloque sera publié simultanément à Paris et à Montréal par les Presses Universitaires de France (P.U.F.) d'ici deux mois.

L'expérience canadienne poussera-t-elle les pays afro-asiatiques au socialisme ?

Cette question, non prévue, est peut-être celle qui a frappé le plus certains des participants au colloque sur l'économie canadienne tenu à Paris.

Le Canada a « subi » une évolution économique qu'il n'a pas dirigée. Les capitaux étrangers venaient et viennent encore y fructifier, quittes à se déplacer si des occasions plus prometteuses s'offrent. Pour que ces capitaux acceptent d'émigrer au pays, le gouvernement canadien a dû faire preuve d'un libéralisme presque total. Il en est résulté une prospérité indépendante de la

participation des Canadiens à leur économie; une prospérité un peu artificielle et fragile à laquelle la population a goûtée.

Il est maintenant bien tard pour penser à refaire les structures de façon à fonder cette prospérité sur des actifs solides et éprouvés. Le peuple accepterait-il une baisse du niveau de vie s'il était prouvé que ce soit là l'unique moyen de doter notre économie des industries de base sans lesquelles le Canada risque de demeurer pour toujours un fournisseur de matières premières.

Certains ne voient pas de désavantages à continuer de fournir des matières et à importer des produits manufacturés, tant que cela nous permet de conserver un niveau de vie équivalent à celui des Etats-Unis. Toute la question peut se ramener à ce point précis: notre récente évolution ne tend-elle pas à prouver que cette prospérité pourrait bien avoir des pieds d'argile ?

Pour les pays sous-développés: un choix à faire

Les pays afro-asiatiques se trouvent aujourd'hui à une étape que le Canada a franchie il y a près d'un siècle. Mais alors que le Canada n'avait pas de questions à se poser, les pays afro-asiatiques, eux, doivent faire un choix.

D'un côté, ils se voient offrir la formule occidentale, et leur critère de choix semble être l'expérience canadienne. D'autre part, la formule socialiste s'offre à eux.

La prospérité que nous connaissons est attirante mais commande la prudence. Ces pays ne sont pas sans s'interroger sur la stagnation actuelle de l'économie canadienne. Depuis déjà quelques années, le produit national croît moins vite que la population. Cette période devrait-elle se prolonger encore quelque temps, que tout espoir de voir ces pays adopter la formule occidentale s'évanouirait.

Les pays sous-développés ont une alternative: le socialisme qui, sans entraîner à court terme une prospérité aussi grande, offre une garantie à long terme qui peut se révéler supérieure. Ils ont devant les yeux l'exemple de l'U.R.S.S. et de la Chine qui se donnent des structures industrielles solides avant de rechercher les biens de luxe et le haut niveau de vie.

Les capitaux

Mais les pays sous-développés ont besoin de capitaux, et ils n'attireront les capitaux privés que s'ils adoptent une attitude libérale semblable à celle du Canada. Lorsqu'un gouvernement décide de contrôler les investissements étrangers, les capitaux privés s'enfuient. Le cas de l'Inde est révélateur: elle ne peut plus attirer que des capitaux publics,

qu'ils soient d'origine occidentale ou soviétique.

Les pays afro-asiatiques adopteront-ils une attitude similaire à celle du Canada? Cette hypothèse semble déjà douteuse et le sera encore plus si le Canada subit d'autres périodes de stagnation qu'il ne peut pas maîtriser, justement parce que les structures de base de l'économie n'existent pas ou sont hors de son contrôle.

Il est donc plus que probable que ces pays tiendront à contrôler et à structurer eux-mêmes leur économie. Les capitaux ne pourront alors provenir que des gouvernements étrangers, occidentaux ou communistes. La surenchère entre l'Est et l'Ouest, en ce qui concerne l'aide aux pays sous-développés, devrait donc, au cours des prochaines années, continuer à prendre de plus en plus d'importance.

Les prochaines décades montreront jusqu'à quel point l'expérience canadienne aura été coûteuse pour le monde occidental.

André Poirier
Michel Paquin

Étapes et Rencontres Internationales.

Une agence exceptionnelle à but non lucratif, qui a fait ses preuves dans le monde étudiant en particulier.

Voir: Bernard Landry
Résidence des étudiants
Re. 3-7912

UNE RÉPONSE S.V.P.

Depuis déjà deux mois nous, exécutif de J.U.N.U.M. (Jeunesse de l'Union Nationale de l'Université de Montréal) avons demandé à l'exécutif libéral de l'Université de nommer deux membres compétents pour affronter deux représentants de notre association dans un débat sur la question des finances. Nous sommes assurés que l'exécutif libéral est sans crainte et n'a rien à se reprocher mais nous attendons toujours une réponse. Espérons que les promesses pour une fois vont se concrétiser en des faits...
Exécutif J.U.N.U.M.

RÉCITAL AUBUT-PRATTE

Françoise Aubut-Pratte, organiste, donnera un récital d'orgue à l'Eglise Notre-Dame, le mardi 13 février à 8.30 P.M. pour les membres J.M.C.

Françoise Aubut-Pratte, organiste virtuose, née à St-Jérôme, commença ses études musicales au Conservatoire de la Province où elle enseigne actuellement. Elle y décrocha son prix d'orgue, son baccalauréat et une bourse d'étude en jouant de mémoire les six Sonates en Trio de Jean-Sébastien Bach.

Françoise Aubut-Pratte étudia un an au Conservatoire de Boston avec les maîtres Sanroma, Carl McKinley, Clément Lenom et Wallace Goodrich. Elle s'inscrit ensuite, à titre de boursière du gouvernement provincial, au Conservatoire de Paris et travaille

l'orgue avec Marcel Dupré, la composition avec Nadia Boulanger et Olivier Messiaen, l'histoire de la musique avec Norbert Dufourcq et le piano avec Alfred Cortot. Profitant de son séjour en France, elle étudie l'histoire, la philosophie, la littérature et les arts sous la direction des maîtres tels que André Maurois, Georges Duhamel et Paul Valéry.

Après la libération de la France, elle donna quelques récitals à Paris. On l'invita à jouer à Versailles devant le général Eisenhower.

Françoise Aubut-Pratte, également professeur à la Faculté de Musique de l'Université de Montréal, a donné un grand nombre de récitals tant au Canada qu'à l'étranger.

J.M.C. PRÉSENTE DIANE MAUGER

Diane Mauger, élève de l'Ecole Vincent-d'Indy, classe Yvonne Hubert, a déjà à son crédit plusieurs trophées. Lauréate des Matinées Symphoniques en 1955, puis de nouveau en 1957 et en 1959, elle gagne aussi le Prix Archambault en 1958, puis la Bourse du Ladies Morning Musical Club en 1959. En 1960, elle se mérite les honneurs du Festival National de Musique. En 1961, elle remporte le "Grand Prix" au Festival J.M.C. de St-Hyacinthe.

PROGRAMME

CHACONNE en ré mineur BACH-BUSONI
SONATE opus 58 en si mineur CHOPIN

ENTRACTE

ETUDE en ré bémol majeur (Un Sospiro) LISZT
PRELUDES DEBUSSY

Les tierces alternées

Terrasse des audiences au clair de lune

Nous rappelons que pour toutes ces activités de l'Equipe J.M.C., l'entrée est libre.

Prochainement au Programme

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

Judi 15 février :
GRAND SALON — CENTRE SOCIAL
11 h. a.m. à 5 h. 30 p.m.
Clinique de sang de la Croix Rouge

Dimanche 18 février :
2 h. 45 p.m. — GRAND SALON — CENTRE SOCIAL
Récital J.M.C.
DIANE MAUGER, pianiste

Judi 22 février :
Débats U. de M. — McGill
12 h. 30 — GRAND SALON — CENTRE SOCIAL

Mercredi 7 mars :
Concert Choeur Bleu et Or
EGLISE NOTRE-DAME

Dites des
Player's, s'il vous plaît
LA CIGARETTE
LA PLUS DOUCE. LA PLUS SAVOUREUSE



L'INÉLUCTABLE LIBÉRATION DU QUÉBEC

III — Ce qu'est le R.I.N.

Le Rassemblement pour l'Indépendance Nationale est un organisme culturel et politique dont le but est d'accélérer, par sa propagande et son action, l'établissement d'un état libre et indépendant au Québec.

Le R.I.N. aspire à grouper, sans distinction de croyances politiques, sociales ou religieuses, tous les Canadiens Français que la fierté et la foi en leur peuple incitent à souhaiter la fondation d'un Etat français souverain en terre d'Amérique. Fondé le samedi 10 septembre 1960, les membres fondateurs du R.I.N. ont alors défini les principes du mouvement, qui sont exposés dans le manifeste du R.I.N. auquel tous les membres doivent souscrire. Le 26 novembre suivant eut lieu à Montréal la première assemblée générale, au cours de laquelle fut adoptée la constitution du R.I.N.

Le R.I.N. peut utiliser, selon les circonstances, tous les moyens légitimes pour atteindre son but. Son action, cependant, est principalement d'ordre psychologique : elle vise à propager l'idéal de l'indépendance nationale par

la publication d'écrits et documents, des manifestations publiques et sociales, des séances d'études et diverses autres initiatives. Le R.I.N. collabore aussi dans toute la mesure du possible, avec les autres organismes qui se prononcent officiellement pour l'Indépendance du Québec.

Ses structures

Du point de vue organique et administratif, le R.I.N. se compose de sections et d'un Conseil central. Le rôle du Conseil central est principalement d'établir la politique et la stratégie générale du R.I.N., de coordonner l'action des diverses sections et de prendre les initiatives qui ont une portée nationale. Les sections sont chargées de l'exécution des directives du Conseil central. Ce sont elles aussi qui prennent les initiatives de portée régionale.

Le R.I.N. se compose actuellement de 10 sections officielles : Hull, Montréal, Québec, Sherbrooke, Rimouski, Trois-Rivières, Shawinigan - Grand-Mère, Montréal - étudiants, Hull - étudiants, et Québec-étudiants. Le Conseil central est donc constitué du président national, Marcel Chaput, des deux présidents : André d'Allemagne et Rodrigue Guité, et d'un délégué pour chacune des dix sections, ce qui porte le total à 13 membres.

En ce qui nous concerne, la section étudiante de Montréal existe depuis février 1961. D'emblée elle est maintenant devenue très active et ses cadres prennent une ampleur progressive. Lors de la première assemblée générale de l'année, le 23 novembre dernier, notre section s'est pourvue du comité exécutif suivant : président, Jean Lasalle ; vice-président, Robert Aubin ; trésorier, Raymond Paquin ; secrétaire, Francine Tougas ; conseiller, Jean-Pierre Hébert ; membre du Conseil central, Robert Aubin.

Ses membres

Le R.I.N. se compose de trois catégories de membres :

1. Les membres militants :

C'est surtout d'eux que dépend la marche du mouvement. Leur participation est active. Les membres militants souscrivent au manifeste du R.I.N. en signant une formule d'adhésion officielle. Ils acceptent que leur participation soit rendue publique au besoin. Ils paient une cotisation annuelle de six dollars. Ils sont éligibles à tous les postes et ont droit de vote à toutes les réunions. De plus, ils reçoivent toute la documentation publiée ou distribuée par le R.I.N.

2. Les membres actifs :

Ils endossent aussi le manifeste, mais ne signent pas de formule d'adhésion officielle. Leur participation n'est pas révélée publiquement. Ils paient une cotisation de six dollars par an, ont droit de vote aux réunions et aux élections, mais ne sont pas éligibles aux postes officiels. Ils re-

CHRONIQUE INTERNATIONALE

LA SURVIE DE L'HUMANITÉ EST-ELLE EN DANGER ?

Peut-on être optimiste ou faut-il être pessimiste, lorsque l'on considère le problème de la poussée démographique dans le monde contemporain ? Beaucoup de gens voudraient que la réponse fut simple : oui ou non ! Elle ne peut être telle. Mieux vaut répondre : Ça dépend !

Ça dépend de quoi ? De bien des facteurs et, entre autres, de la conscience que l'Humanité prendra de ce problème. A priori, on peut dire que cela ne servira jamais les vrais intérêts de l'Humanité que de prendre conscience des problèmes qu'elle a à résoudre, dans un climat de panique, de terreur et de quasi désespérance. On ne stimule pas l'esprit d'entraide et de charité, en secouant continuellement le spectre menaçant du communisme, de la guerre atomique ou de l'explosion démographique. La vérité est que l'Humanité accomplit et prépare ici-bas une redoutable destinée qui, par le nombre et la qualité des valeurs qu'elle met en jeu, contient un aspect tragique.

Le problème

C'est un fait que le genre humain se développe en ce moment à un rythme annuel d'augmentation qui n'a jamais eu lieu dans le passé. C'est un fait que, pendant des siècles, le couple humain procréateur se reproduirait tout juste.

Mais voici qu'à présent en 1962 — ou plutôt depuis près de 20 ans — du fait de la double révolution économique et médicale, le nombre moyen de deux enfants survivants par famille atteint jadis, a passé, dans les

mêmes conditions de non-intervention d'un contrôle de la natalité, à six enfants. C'est-à-dire que le doublement d'une population s'accomplit désormais en moins de 30 ans, alors que cela, jadis, demandait des siècles !

Voilà donc le fait extraordinaire qui caractérise et marque notre humanité du XX^e siècle ! Ce fait est plus important que la découverte du radar, de l'énergie nucléaire ou du cerveau électronique. La loyauté humaine n'a pas le droit de nier ou de méconnaître ce fait qui pose à la conscience de nos contemporains un problème inédit.

Optimisme possible

C'est un fait également que l'Humanité moderne dispose d'une puissance, inégalée dans les siècles antérieurs, pour tirer de la planète des ressources inouïes et en un temps record. Mais le décalage existe : le rythme de la croissance démographique s'effectue surtout là où l'évolution technique est lente. Et pour faire face à cette situation, circulent de nos jours, les idées de socialisation, de collectivisme, de communisme. Mais où sera alors la distinction entre un mode de travail rationalisé et un "monde concentrationnaire" ? *L'Être humain doit-il risquer de devenir, sous prétexte de résoudre les problèmes de population, un pur robot aux mains de l'État ?*

Je ne doute pas que l'Humanité puisse obtenir de nouveaux progrès dans l'ordre de la production et de la productivité. Il le faut même absolument. Mais il ne faut pas oublier que cela coûte cher. D'ailleurs, le problè-

me majeur des populations en question est de développer leurs ressources naturelles. La survie des peuples en dépend.

Collaboration internationale

Cette course, pour rattraper l'avance prise par le développement démographique, demande un effort formidable. Et par effort, je ne pense pas seulement aux efforts scientifiques et économiques à accomplir, je pense surtout aux efforts de bonne volonté mutuelle, de renoncement aux "égoïsmes sacrés" du nationalisme. Je pense aux efforts patients de coexistence, d'entraide mutuelle que nécessite le développement des pays actuellement insuffisamment équipés en capital, en techniciens, en potentiel énergétique.

Je termine en donnant un exemple de cet effort nécessaire : il est caractéristique. Les nations dominantes consacrent annuellement à leurs armements des centaines de milliards de dollars. L'assistance militaire aux pays sous-développés est révoltante face aux besoins sociaux de ces pays.

Quand donc l'Humanité préférera-t-elle aux industries de guerre, les industries de paix ? Quelle folie de ne pas vouloir faire les conversions nécessaires de tous ces budgets d'armements en budgets d'assistance sous toutes ses formes. Ici vraiment on touche du doigt l'effort humain que doit arriver à faire l'humanité, si elle prétend résoudre le problème de la poussée démographique dans le monde.

Pierre Hogue,
Sciences politiques.

Lorsqu'il désire LOUER un
ABIT de CÉRÉMONIE

à un prix économique

LE CARABIN,

soucieux d'être un homme

bien mis,

s'adresse à

9 ouest, rue Notre-Dame

Tél. AV 8-2776



M. A. BRODEUR

ENRG.

TAILLEUR — MERCERIE

Bernard Brodeur
Paul Brodeur, Po. '24 } props.

La seule maison
canadienne-française de ce genre

Établie depuis 1890

çoivent, eux aussi, toute la documentation régulière du R.I.N.

3. Les membres sympathisants :

Ils font un don annuel d'au moins deux dollars au R.I.N. Leur appui n'est pas rendu public. Ils ne sont pas éligibles aux postes officiels. Ils ont droit d'assister aux réunions, mais en aucun cas ils n'ont droit de vote. Ils reçoivent, dans la mesure du possible la documentation du R.I.N.

Il est à noter que les étudiants bénéficient d'une réduction spéciale ; la cotisation annuelle pour les membres non-étudiants étant de douze dollars. D'autre part, toute personne peut, si elle le désire, ne verser qu'un acompte (minimum, un dollar) au moment de son inscription et payer le reste de sa cotisation par versements.

La liberté d'opinion est assurée à tous les membres du R.I.N. dans le cadre de la constitution et des règlements, c'est-à-dire que tout membre a le droit d'avoir et d'exposer, en public ou privé, mais à condition que ce soit à titre personnel et sans engager le R.I.N., ses opinions personnelles relativement aux questions qui ont trait à la politique interne, à la religion, aux théories économiques et aux doctrines sociales.

Enfin, rappelons que le Rassemblement pour l'Indépendance nationale est maintenant doté d'un secrétariat permanent, situé au 2157 Mackay à Montréal. Notre organisation y est pourvue d'un personnel permanent, à la disposition de tous.

Robert Aubin

VITO PIZZERIA

LA SEULE BONNE PIZZA EN VILLE
SPAGHETTI - RAVIOLI

Livraison gratuite
735-3623

5412 Côte-des-Neiges



CIGARETTES

EXPORT

BOUT UNI
ou FILTRE

PHOTOGRAPHIE : ART DU XXe SIÈCLE



"Mood of dawn" — Photo Jean Lapierre

LAPIERRE

expose

ses photographies

DIVERS ASPECTS DE LA PHOTOGRAPHIE

Il n'y a pas en photographie, comme en peinture abstraite, la notion de mouvement suivi dans les formes et les couleurs. Non. De même la peinture de la Renaissance, la photographie s'applique à saisir l'instant, à décomposer le mouvement. Sur la pellicule cinématographique, il n'y a pas de mouvement ; il n'y en a que l'effet produit par une succession rapide de plans fixes. Et la photographie compose ces mouvements en autant qu'ils sont successifs pour le cinéma.

Nous avons donc, si je puis dire, une composante dans une seule de ses images ; car en voyant une photographie, je ne puis savoir ce qui s'est passé avant ni ce qui se passera après :

elle se détache du temps, elle n'en est qu'une partie qui ne se rattache qu'à elle-même.

J'ai cependant une aversion profonde pour la couleur au cinéma : de tous les films que j'ai visionnés, seul le « 41e » de Chukhrai m'a touché, et ses couleurs étaient diffuses. De même en photographie, la couleur me touche rarement. J'ai toujours cru que d'un côté comme de l'autre, seul le contraste du noir et du blanc ainsi que la gamme de ses couleurs intermédiaires qui passent du gris foncé au gris pâle réussissent dans leur ensemble à faire passer l'émotion. Cela je l'ai expérimenté en découvrant le monde du noir et blanc après celui de la couleur.

Avec ces quelques bases, que pourra faire le photographe ?

Rendre la beauté de l'instant. Par les formes, la disposition, l'effet de perspective, l'éclairage naturel ou artificiel, et tous les autres moyens autant techniques que naturels.

Mais pour ma part je crois avant tout au mystère de l'instant saisi quand il le faut. Karsh, considéré par plusieurs comme le plus grand portraitiste du monde, n'en use pas autrement. Ses portraits des grands hommes ont, à quelques exceptions près, tous été fixés suivant le même schème : le photographe conversait avec ses sujets tout en étant attentif au moment propice. C'est ainsi qu'il a réussi ses extraordinaires portraits de Sibelius, G. B. Shaw, Churchill, et plusieurs autres. Mais il avouait tout de même que la part la plus importante était due au travail de laboratoire.

Ceci toutefois nous limite : il n'y a pas en photographie que le portrait ; il y a aussi le paysage. Un photographe paysagiste rend l'émotion non plus par l'expression mais par l'impression. Un coucher de soleil entre les branches des grands pins sur la montagne ; le soleil qui reflète comme une coulée de lave sur le verglas. Et tous les autres sujets possibles prisés dans la nature. Il y a une correspondance directe entre la nature et l'homme. Et dans la même veine nous pourrions beaucoup insister sur les lignes harmonieuses des féminins. Car dans toute cette nature qu'y a-t-il de plus merveilleux que le corps humain, le corps féminin plus particulièrement qui depuis toujours fait les délices de l'homme et de l'artiste. Et celle-ci prend sa place parmi les grandes réalisations artistiques : le Musée d'Art Moderne de New-York en possède une imposante collection.

Mais il y a aussi un phénomène bizarre dans l'évolution de la photographie : non seulement elle doit se limiter dans le temps, mais elle cherche parfois à rétrécir ses limites dans l'espace. Cela donnera d'une part le détail : deux yeux, une bague à l'annulaire, etc., d'autre part la photographie abstraite qui saisit les formes au point de vue géométrique sans y chercher une représentation concrète.

Voici donc quelques traits de plume jetés en vrac sur ces feuilles jadis blanches. J'ai voulu donner une vue brève de certains aspects de la photographie. J'espère y avoir réussi.

Je vous invite maintenant à soutenir de votre présence l'exposition des photographies de Jean Lapierre qui, à mon sens, fait beaucoup pour faire passer l'émotion par la vision.

Michel Beaulieu

SOCIÉTÉ PRO MUSICA — SÉRIE POUR LES JEUNES
3e concert — Sam. 17 fév., AU GESÙ à 2 h. 30

QUATUOR PAGANINI

Billets : Étudiants \$1.00 — Adultes accompagnant un enfant \$2.50 — En vente à 2130 de la Montagne (Bureau de midi à 4 h. du lun. au ven.)
Renseignements : VI. 5-0532

À LA MEZZANINE DU CENTRE SOCIAL DU 12 AU 24 FÉVRIER

RÉAPPRENDRE À VOIR

Toute photographie naît d'une vision, cette vision soudaine, rapide, éphémère, où l'oeil du photographe reconnaît, dans un éclair, l'équilibre des matériaux, l'harmonie des formes, la convergence focale du sentiment lui-même.

En 1962, cent vingt-huit ans après Niepce, cent dix ans après Daguerre, on se pose encore la question : la photographie est-elle un art ? Nous n'allons pas reprendre semblable question. Notre propos n'est pas de faire ici le procès de la photographie en tant qu'art. Rappelons, cependant que, il y a cent ans, certaine forme de peinture dut battre en retraite devant l'envahissement des épreuves photographiques et que, actuellement, au sein du monde de l'image, s'organise une épuration des formes au profit de visions plus abstraites, plus créatrices de l'univers réel où le réel se décompose. La photographie abstraite, surréaliste ou autre, empiète dans le domaine de l'art sur tout ce qui procède de la forme, de la couleur et de l'organisation linéaire pour réaliser le renouvellement créateur de la matière, visualisée.

L'expérience du photographe n'est pas communicable. Il peut tenter la description de cette expérience, mais seuls ceux qui ont goûté du métier, et même encore, pourront en comprendre quelques évidences. Devenue moyen d'expression, la photographie, dans sa projection, appartient en propre à celui qui l'a provoquée telle qu'elle se présente sur le cliché. Car il s'agit bien ici de *provoquer* : l'objet, immobile ou en mouvement, ne possède de valeur plastique ou affective qu'en raison du déterminisme émotionnel propre à chaque créateur. C'est pourquoi la photographie, tout comme la peinture, la sculpture ou la littérature, contient, pour une part, un langage hermétique, confiné aux représentations personnelles du créateur sur pellicule.

Voir constitue et réalise l'intégration de toute expérience sensible. Voir ne fait point appel qu'aux yeux, mais exige, dans son mouvement de perception, le

rôle d'une *vision intérieure*, la démarche contrôlée d'un état d'âme particulier ou la rencontre fortuite, concrétisée, d'une construction demeurée jusqu'alors, dans l'esprit du créateur, à l'état d'éléments non-organisés.

Notre vision à tous, abandonnée à la routine des imageries ou paysages quotidiens, a perdu de son acuité première, de sa pureté originelle devant laquelle tout spectacle retrouve une signification et une construction nouvelles, propres à charmer cette soif de beauté qui bouillonne au plus profond de chaque être *affectif et parfois raisonnable*. Ce n'est pas la faute du décor, mais bien celle du spectateur, qui a entraîné, chez la plupart des individus, l'habitude aux formes *jamais véritablement observées* et revêtues par là d'un caractère de superficialité qui n'appartient pourtant qu'à la sensibilité du spectateur lui-même.

Voir est aussi *comprendre sa propre vérité*, c'est-à-dire retrouver en chaque objet les détails capables de séduire l'exigence éduquée du créateur. La photographie exprime si bien ces *vérités multiples*, personnalistes, par tous ces domaines où elle se veut tour-à-tour médium d'information, analyste des expressions psychologiques de l'âme *inscrite sur la figure ou dans les gestes*, document du tragique social ou individuel, ou enfin *création d'un univers renouvelé des formes* par la dissection abstraite de l'objet ou sa fixité plastique à caractère purement esthétique.

La photographie ne demeure pour moi qu'un *moyen de mieux voir*, mais quel merveilleux moyen ! Qu'on ne me parle point de comparaison avec tel art ou tel autre. Toutes ces discussions éternelles, dont on ne voit jamais l'issue, ne sont que dialectique plate, où le théoricien y va de ses constructions creuses dans le même temps où l'artisan expérimente et construit. Avant de disserter sur l'art, il faudrait peut-être y avoir mis un peu la main. Le seul point de comparaison possible existe dans ce caractère commun par lequel toutes ces expressions *demeurent* des moyens de *se connaître soi-même* et de connaître l'univers qui, en

dernière analyse, retourne à soi-même. La vérité d'une oeuvre, peinte ou photographiée, n'appartient qu'à celui qui l'a faite ; ceux qui verront cette oeuvre auront là *prétexte à greffer sur une oeuvre-objet leur propre vérité*.

Ceci étant défini, je parlerai de toutes ces photos de femmes telles qu'elles me sont apparues, telles qu'elles ont germées en mon imagination, telles que mon âme les a provoquées.

Toutes ces femmes qui sont d'abord autant d'objets... Car mon impulsion créatrice ne se sert ici de la femme qu'en tant qu'élément du décor, élément central parfois, ralliant vers sa position d'équilibre l'ensemble des forces linéaires habitant le reste du décor, parfois aussi simple élément, au même titre que l'arbre ou l'architecture avoisinante, qui compose un tout où la recherche d'un équilibre plastique demeure mon unique souci.

Toutes ces femmes dénuées de mouvement intérieur, de vie intrinsèque, figées par rapport à elles-mêmes, mais animées en tant qu'objet et représentation de telle ou telle forme particulière. La vérité du photographe, en ce cas, vise à la qualité plastique du corps ou des traits de la femme, même déformés par l'objectif ou l'angle de prise de vue, non pas pour en faire caricature, pour les tirer d'un contexte, mais au contraire pour les intégrer à l'ensemble d'une organisation matérielle. Ces photographies ne doivent pas exprimer de sentiments, elles ne sont pas représentations d'un drame; elles procèdent d'un esthétisme plastique uniquement basé sur la forme, et par là elles obligent le spectateur à manifester son affectivité, positivement ou négativement, devant ce qui ne demeure que *l'objet neutre de sa vision*. Il n'y a aucune indication d'un état d'âme quelconque : c'est l'état d'âme du spectateur qui devra se déplacer à la rencontre de ces femmes-objets et les accepter, se laisser séduire, ou les rejeter, en être dégoûté. Dès ce moment, le spectateur participe *activement*, retrouvant lui-même sa vérité, face à l'oeuvre d'art.

Jean Lapierre

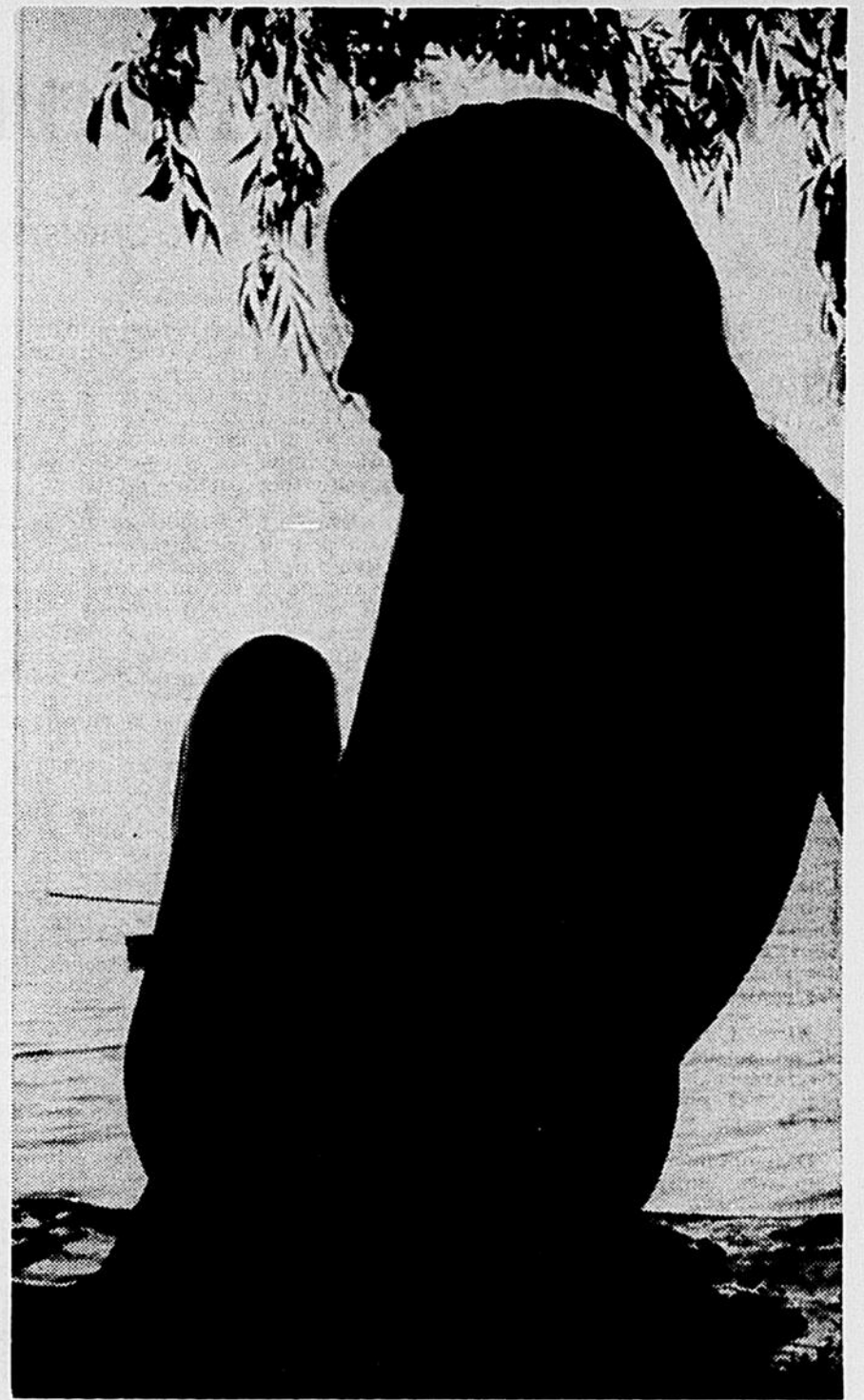


Photo Jean Lapierre

• VERNISSAGE

lundi, le 12 février

à 8 h. 30 p.m.

LA FACULTÉ DE DROIT

organise son

Bal des Disciples de Thémis

qui aura lieu le 23 février

au

SHERATON-MONT-ROYAL

Habit de gala

Invitation à tous

«PRO PUCINETTIS» DE CICÉRON

(MORCEAUX CHOISIS)

I — Etsi vereor ne turpe sit pro pucinetis dicere incipientem timere, falsum sit credere Socratem et socios eorum patientia posse semper abuti. (1)

(1) En latin dans le texte. Fait étrange, Cicéron poursuit son discours dans la langue barbare des Gaulois. Nous donnons ici la traduction du début de l'exergue : Bien que je craigne qu'il ne soit honteux de trembler en commençant de défendre les poutchinettes, il serait faux de croire que Socrate et Cie abuseront toujours de la patience de ces demoiselles.

X — Jusques à quand, messieurs, amis, disciples, amants de Socrate osez-vous blâmer les mœurs, à vous ouir trop étranges, des plus gentilles pucelles (?%) de la colline royale ? Que de sombres pensées sont en un jour éjectées de vos grincheux esprits ! Dieux immortels, quelle infortune vous aura fait découvrir la sérénité des philosophes dans les vases étroits des censeurs ?

XI — L'imposture entre vous choisit un auteur qui, mal reconnaissant des faveurs de Socrate, par une main ingrate et plus perfide encore, fait sur la sagesse tomber l'infamie.

O tempora, o mores ! Il signe du nom très illustre de son honorable maître, une saute d'humeur sienne et apocryphe. Mais le temps me presse de passer au pire de cette affaire.

XII — Je dois donc reproduire les nombreuses accusations du Pseudo-Socrate, et, par une juste et sobre plaidoirie, réhabiliter en notre société

les poutchinettes accablées d'injures et de honte. Certes, confondre un téméraire de cette espèce paraîtrait à tout autre une tâche assez simple ; mais l'expérience et le commerce des humains m'apprennent que tel, pour mille raisons préjugées, ne dispose pas souvent de ses oreilles attentives.

XXX — Le Pseudo-Socrate se sachant pourvu par la nature du secret pouvoir de la divination, en usa, ce me semble de fort mauvaise manière. Plût aux dieux qu'il eut plus souvent conversé avec son cousin Aristote ! En effet, tout le monde sait que par des méthodes ingénieuses celui-ci avait, en multipliant ses observations, découvert un jour que la plupart des femelles, par essence plus que par accident, désirent les mâles qui les entourent de près ou de loin. Riche de cette nouvelle théorie, il l'aurait pu faire servir à des spéculations métaphysiques. Dans quelles célestes lumières, la sagesse prudente de ce carabin à l'endroit de la poutchinettes aurait alors baigné ! Mais non. P.-Socrate, bouffi d'honneur et de dignité, s'allait plutôt lier à Bacchus, que de recevoir les flèches perdues de Diane, prétendait ensuite que la déesse chassait les médecins, les avocats et les j'en-passe-et-des-plus-rentables.

Dans des conditions aussi peu définitives, pouvait-on blâmer la poutchinettes de voler à Québec les échanges amoureux que P.-Socrate de Montréal lui refusait égoïstement, paternellement, dictatoirement, impérialement, socialement, anti-démocratiquement, monarchiquement (cf. La Charte des Droits et Pouvoirs du Roi de la Création) ? C'est pourquoi nous ne pouvons pas, messieurs, forcer les poutchinettes à s'embêter mortelle-

ment (excusez mes dérangeaisons adverbiales) tandis que plusieurs d'entre nous, suivant la tradition sablatique, après la joie que cause la réception des chèques paternel et gouvernemental ou profitant du crédit généreux d'un copain, vont d'un pas tranquille visiter en alternance bars et tavernes, veuves et moins veuves, et parfois aussi diable aidant, p... respectueuses ou non.

XL — "Québec, ville maudite, tu périras au milieu des feux d'artifice !" Je déclare à l'assemblée des juges et de la plèbe universitaire que ce sont là prophéties et tartufferies du réveil dominical : langue épaisse, yeux miroitant au creux de rouges tabernacles, crâne soulagé du cerveau, alourdi par la fumée et les petites bières de l'aurore, on veut proclamer devant tous les autels que la température et la continence sont les mamelles de la survivance. C'est ce qu'on veut nommer en termes mystiques, les crises de Foie.

LXI — Le plus célèbre de mes contemporains disait un jour : "Veni, vidi, vici." Mais il n'appartient pas à tous d'en pouvoir dire autant de leurs exploits érotiques. De plus, c'est être sacrilège que se placer au-dessus de César. Que vous en semble ? Les yeux de l'Empereur ne doivent pas condescendre jusqu'à nos mérites quelque grands qu'ils soient ; c'est pourquoi je ne crains pas l'humilité qui fait la noblesse des sujets...

XC — Déjà je dois hâter la fin de mon discours. J'entreprends ici de réfuter les derniers arguments du Pseudo-Socrate. Je dirai avant de parler qu'il est bon que chacun examine son passé, ses scrupules, ses défauts, que Socrate nous livra de sa bouche ce précieux conseil : Nauti seauton, connais-toi toi-même ; et qu'enfin il faut chercher dans les replis cachés de sa propre conscience des sujets de honte et de repentir ; car tel a eu pour lui-même trop d'indulgence, qui ne sera pour autrui jamais pitoyable.

CIII — O sévère, ô cruelle, ô maternelle ignorance des destinées poutchinétales ! Se rendre à Québec, rentrer à la maison sur la pointe des pieds ou des pouces, faire craquer les lattes par inadvertance ou par volonté, agir à l'insu et au su des parentales scrutations du visage défraîchi par les liqueurs et les embrassades, c'est s'attirer peut-être des fureurs du Pseudo-Socrate ; mais en même temps suivre une conscience qui sera bien assez tôt retenue par toutes nos bretelles sociales.

CIV — Je n'oserais médire ici, juges et censeurs du peuple carabin, de la chasteté de vos mœurs, de même que je voudrais être le témoin lucide de la barbarie indécente des coutumes de nos poutchinettes. D'autre part, le plaisir se fait, vous le savez, d'original, d'imprévu, de saugrenu, de sorte que la platitude devient chaque jour si difficile à trouver qu'un autre moins patient que le Pseudo-Socrate, renoncerait bientôt à la chercher plus longtemps. Laissons donc à Pseudo-Socrate le soin d'ajouter en son monde des bornes qui seraient superflues dans le nôtre.

CV — Enfin s'il faut sacrifier aux idoles de Saturne et de Kronos pour faire rejeter dans les temps paisibles de nos ancêtres, cette malheureuse victime d'un siècle ingrat, tout le peuple carabin se rendra à la demande des dieux. Puissent les prières du grand nombre être une fois exaucées !

Spero me vobis causam probasse. (2).

N.D.T. On sait que les Poutchinettes gagnèrent leur procès. Ce fut le dernier discours de Cicéron qui mourut ensuite d'épuisement. Par 38 voix contre 13 les jurés prononcèrent une condamnation capitale. P.-Socrate, en vertu d'une disposition de la loi romaine, doit passer le reste de ses jours au gynécée.

Texte retrouvé et annoté par J.-P. Doutré, Philo I.

(2) En latin dans le texte : j'espère vous avoir convaincus.

"Le Roi Cerf" garde l'affiche

Le Théâtre du Gesù garde à l'affiche pour une quatrième semaine son spectacle en cours, *Le Roi Cerf* de Carlo Gozzi, et *Le dépit amoureux* de Molière. Cette soirée de poésie et de gaieté rallie les suffrages des jeunes et des moins jeunes. Ceux qui n'ont pas encore vu le spectacle ne voudront pas manquer *Le Roi Cerf*, féerie tragi-comique montée par Yves Massicotte dans le style de la Commedia dell'arte.

Bertrand Gagnon, Margot Campbell, Louis de Santis, Jocelyne Françoise, Claude Saint-Denis, Monique Aubry et Ronald France en sont les principaux interprètes. En tout 17 comédiens s'en donnent à cœur joie dans les lazzis, les mimes, les chants et les transformations magiques. Et le public est charmé par ce genre de théâtre nouveau pour lui. C'est d'ailleurs la première fois qu'une œuvre de Gozzi est présentée au public montréalais.

Molière d'autre part est presque devenu un auteur national et son *Dépit amoureux*, œuvre de jeunesse, respire la fraîcheur des jeunes amours. C'est Georges Groulx qui a signé la mise en scène du *Dépit amoureux*.

Pour assurer une production plus soignée au *Barbier de Séville*, le Théâtre du Gesù a décidé de retarder d'une semaine la première de ce spectacle que monte Jean Dalmain. C'est François Tassé, et non Pierre Thériault tel qu'annoncé précédemment, qui jouera le Comte Almaviva. Le reste de la distribution demeure la même :

Jean Dalmain dans Figaro, André Fouché dans Bartholo, Geneviève Bujold dans Rosine, Yvan Canuel dans Bazile.

La première du *Barbier de Séville* aura donc lieu le 1er mars. Les amateurs de théâtre attendront cette date avec impatience.

LA CONFÉRENCE CANADIENNE SUR L'ÉDUCATION DEMANDE VOTRE AIDE

La Conférence Canadienne sur l'Éducation offre à ceux qui seraient intéressés, l'opportunité d'assister aux débats, en servant de GUIDES aux délégués des différentes universités.

Adressez-vous au Comité d'Éducation :

Local 612 — entre 12 h. 30 et 2 h.

FORD MOTOR COMPANY OF CANADA, LIMITED

La Compagnie Ford Motor du Canada organise présentement sa campagne de recrutement auprès des finissants en ARTS, en SCIENCES, en COMMERCE et en GENIE.

Des possibilités d'emploi couvrent la FINANCE, la VENTE, l'ACHAT et la PRODUCTION. Les candidats sont choisis d'après leur rendement académique, leur participation aux activités extra-scolaires, etc.

L'intégration au travail se poursuit graduellement pendant deux ans. Toute personne embauchée est assignée à une tâche bien définie. L'entraînement se partage en quatre stages de six mois.

Le représentant de la compagnie donnera des entrevues à L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE, le 14 février et à L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES, le 15 février 1962.

POUR ENTREVUES ET AUTRES RENSEIGNEMENTS
VEUILLEZ VOUS ADRESSER À

Votre service de placement

PLAISIR GARANTI



AU COLLÈGE DE SAINT-LAURENT, ON DIT :

«À MORT, LES CANARDS»

Dans sa livraison du 1er février, le "Quartier Latin", par la plume de Réal Pelletier, lançais (en première page S.V.P.!) qu'au Collège de Saint-Laurent 78% des étudiants vont à la messe le dimanche. Pour dire une chose aussi lourde de conséquences, il ne fait aucun doute que le journaliste en question aura fait les recherches nécessaires pour s'assurer du bien-fondé de ses avancées. Car enfin, le "Quartier Latin" est un journal qui se respecte et il ne tient nullement à répandre dans l'opinion publique étudiante, des faussetés. Le journalisme est un métier pour des gens consciencieux, qui ont à cœur de répandre la vérité... et il ne fait pas de doute que le "Quartier Latin" soit le siège d'un journalisme de grande classe dans cette optique de vérité, — de ceci je suis assuré — ... et c'est justement pour servir la grande cause du "Quartier Latin" que je me permets de lui envoyer cette mise au point au sujet de sa déclaration sur l'assistance à la messe dominicale par les étudiants du C.S.L. et aussi de faire ressortir la vérité (pure et simple...) dans cette histoire...

Toute la déclaration de Réal Pelletier est basée sur une enquête que le journal "Le Laurentien" a faite au cours du mois de décembre pour sa parution de janvier. La section de ce mois-là posait la question : "Le dimanche est-il encore le jour du Seigneur?" Et c'est pour cette section que l'enquête fut faite par... moi-même! Je peux donc renseigner mieux que tout autre sur les conclusions de cette enquête. C'est ainsi que je me serais fait un plaisir immense de renseigner Réal Pelletier sur les buts et les résultats de ce sondage. Mais dans ses recherches nécessaires

et sérieuses(!) ... pour s'assurer du bien-fondé de ses avancées, Réal Pelletier ne m'a pas contacté. Il s'est contenté de prendre dans "Le Laurentien" des chiffres et de leur donner le sens qu'il a bien voulu... C'est à mon sens une fausse interprétation qui fait plonger le lecteur non informé dans l'erreur!

La question que je posais dans le sondage était celle-ci : Quelle est l'activité importante pour toi : A) le dimanche matin, B) le dimanche après-midi, C) le dimanche soir ? Il y avait d'autres questions dans le sondage mais c'est sur cette question seulement que s'est attardé Réal Pelletier. Dans les réponses obtenues à cette question, sur 257 gars interrogés, il y en a 204 qui ont répondu que la messe (soit le matin, soit l'après-midi...) était une des activités importantes de leur dimanche. Donc 79.3% (et non 78%) des étudiants du Collège Saint-Laurent accordent à leur messe dominicale de l'importance... (relative d'un gars à l'autre...!)

Voilà ce qui ressort de notre sondage. C'est très différent de l'interprétation de Réal Pelletier, avouons-le... Des interprétations dans le style Pelletier, c'est facile à faire... par exemple : "100% des étudiants du Collège de Saint-Laurent ne se lavent pas le dimanche" parce qu'aucun des 257 gars interrogés ne mentionnaient son lavage matinal comme activité importante. Et à partir de là, on alertera le Bureau d'hygiène de la province... etc. ou encore "97% des étudiants du Collège de Saint-Laurent font le jeûne complet le dimanche" parce que 8 gars seulement parlent de leurs repas du dimanche qui surpassent la nourriture collégiale (des pensionnaires, sans doute!); et

de là on en conclut que les étudiants sont des ascètes... et que le Collège de Saint-Laurent n'est pas... "un collège où le climat est plus libre que dans la majorité de nos collèges... (pompeusement!)" mais un monastère!

Voilà de l'interprétation style Pelletier. D'accord, que je caricature mais j'ai tout de même raison! *Ce que Pelletier a dit est peut-être vrai! mais je ne le sais pas et lui non plus ne le sait pas car il n'y a pas eu d'enquête faite pour savoir si les gars allaient ou non à la messe le dimanche!* Et moi quand je ne sais pas quelque chose avec preuve à l'appui je ne le crie pas sur tous les toits comme une vérité... De plus je suis sûr que le "Quartier Latin" respecte trop la vérité(!) pour avoir laissé passer cette déclaration sans fondement... autrement que par une erreur de la rédaction...

Pour le cas Pelletier je ne saurais dire... mais je suis plus réticent.

Bien vôtre dans la vérité

Robert Landreville
LE LAURENTIEN
Collège de Saint-Laurent

N.B. — Notre sondage décelait que seulement 78% des étudiants du Collège donnent de l'importance à leur messe dominicale... et plus loin, nous amenait à constater que pour plusieurs l'assistance à la messe est la seule activité qui les mette en relation avec Dieu et à laquelle ils donnent une importance relative le dimanche. Je constate qu'il y a là un problème grave qu'il faut regarder en face... mais faites-moi grâce des "canards" à la Pelletier pour poser sérieusement le problème. — R.L.

RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'UNIVERSITÉ

(point de vue d'une étudiante du Bacc 'D')

Mon "papier" ne sera probablement pas complet, j'aurai sûrement oublié des points importants. Je fais appel à votre indulgence pour deux raisons : d'abord à cause de ma mauvaise mémoire et surtout à cause de ma "double vie". Tiens, j'ai oublié de vous définir les étudiants du Bacc 'D'. Cela aiderait à situer le point de vue. Définition (personnelle) : individus qui pour la plupart mènent une "double vie" et souvent une "triple vie". Pour être plus explicite, disons que d'un côté ils sont étudiants et de l'autre combattants dans le "struggle for life". Eh oui, parmi ma race semi-étudiante j'en connais qui sont policeman, script-girl, bon frère, serveuse de restaurant, sculpteur, institutrice, institutrices (ceux-là sont légion; mis à part les résignés-soumis muets-aveugles de cours et les impénitents-pêcheurs-de-diplôme seulement, ils sont très sympathiques.) il y a aussi les bureaucrates masculins ou féminins (dont je suis; peut-être avons-nous appris de Saint-Exupéry que nous avions soif) et j'allais oublier les techniciens. Voici pour nous "double-viveurs". "Les triple-viveurs" eux ajoutent au statut de "double-viveurs", celui de père de famille ou mère de famille. On pourrait ajouter pour situer le semi-étudiant, semi-brassé (par le "struggle for life"), (Je ne veux nullement dire que ceux qui sont chefs de famille le sont à moitié. Bien au contraire!) qu'il paie ses cours lui-même, qu'il court bien des chances d'être plus âgé que les 100% étudiants du jour, qu'il ait certaines chances d'avoir pas mal d'expérience de la vie. Evidemment, ce n'est pas mon cas, je ne suis qu'une "double-viveuse" de 23 ans. Le point de vue ayant été trop longuement situé (je m'en excuse, mais j'aime bien ma situation malgré tout et mes camarades!), (Il y en a de formidables! qui m'ont un peu aidé pour cet article). Arrivons donc au sujet lui-même : la responsabilité sociale de l'université. Et oui, je soutiens, mordieu, que l'université a une responsabilité sociale à assumer! De quelle façon? De toutes les façons possibles. L'université doit avoir un rayonnement, même si indirect, sur toutes les classes de la société : être disponible. Je ne veux pas dire être mère-poule ou mère-sergent, je veux dire discrètement disponible. Disponible pour admettre tous les talents, même ceux qui sont pauvres économiquement. Je m'excuse, mais je ne suis pas convaincue que la solution soit l'université gratuite. Je m'excuse encore une fois, mais j'incline à croire que le fait de déboursier de l'argent stimule l'ardeur aux études et d'un autre côté le fait de gagner une petite part du coût des études ou le fait de solliciter une bourse développe le sens de la débrouillardise, du courage, cette vertu qui est l'antidote du complexe fils-à-papa, et aussi la compréhension pour les métiers dits inférieurs (quand on "trime" avec larmes et joies, on aime ceux qui "triment" dur). Je préconise l'octroi de bourses : le futur étudiant demande une bourse à l'université, celle-ci fait pression vis-à-vis le gouvernement pour obtenir cette bourse ou bien l'université monte les frais de scolarité pour le riche et les abaisse pour les pauvres.

Un de mes amis soutient (et je suis d'accord) que l'université doit fournir à la société les professionnels dont celle-ci a besoin. Il faudrait peut-être que tout l'éché, l'université fasse une enquête auprès du gouvernement, de l'industrie, des institutions, pour prévoir à peu près quels seront les be-

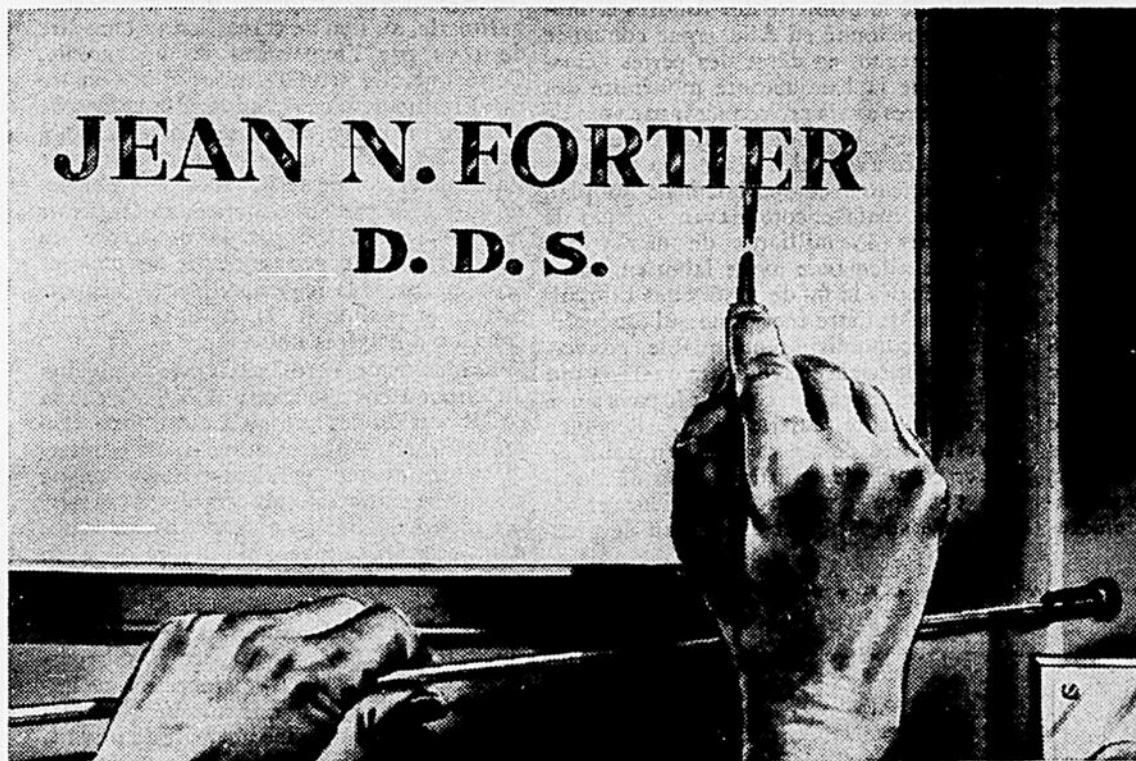
soins pour chaque profession après le stage des étudiants à l'université. Quand un futur étudiant se présente, celle-ci devrait être en mesure de l'informer des débouchés éventuels qui s'offrent dans le domaine du savoir choisi. Je dis "informer les étudiants", non pas les "refuser". (Les étudiants ont tout de même le droit de prendre des risques, n'est-ce pas!) je suis particulièrement chatouilleuse du côté de la liberté et de l'expression de la personnalité. Je crois à la personnalité aidée, informée par des cadres souples et discrets. Ces cadres souples et discrets seraient fraternellement établis par des gens intelligents. Une sorte de service d'actuariat pour l'université. Ce qui existe peut-être à l'heure actuelle.

Une de mes idées chères, c'est que l'université devrait faire passer des tests d'aptitudes, de goût, de motivation avant d'accepter les étudiants. L'université doit fournir à la société des professionnels qui aiment leur profession, ça me semble important, car je soutiens, mordieu, que c'est difficile de faire un métier que l'on n'aime pas, même si c'est bien payant. Demeurer éternellement dans un métier qu'on n'aime pas, c'est gaspiller son énergie. C'est criminel! L'université devrait même ré-orienter les professionnels actuels dont la carrière ne permet pas d'exploiter toute la richesse de leur personnalité. On trouverait peut-être ainsi les hommes d'affaires, les financiers, les organisateurs qu'il faut à notre province.

C'est un fait que l'université à notre époque forme des spécialistes. On ne peut pas le déplorer parce que c'est un progrès. Mais n'empêche qu'on s'en plaint et qu'on aspire à une synthèse. Surtout en ce qui concerne les sciences de l'homme comme la médecine, la psychologie, la psychanalyse, l'art, la littérature, etc. Je ne parle là que d'une petite synthèse. Eventuellement, après plusieurs années, la synthèse devrait comprendre toutes les professions, toutes les spécialisations. (Cet effort vers la synthèse, il me semble que son lieu de prédilection c'est l'université) : une assemblée formée de représentants de toutes les associations professionnelles, donc de toutes les professions, de toutes les spécialités, mais surtout formée d'hommes de bonne volonté qui cherchent ensemble dans le sens de la synthèse des sciences, de toutes les sciences humaines, chimiques, mathématiques, physiques, etc. et de toutes les disciplines : histoire, philosophie, religion, etc. et des arts majeurs : architecture, peinture, sculpture, une assemblée de savants, de penseurs, d'artistes qui se réuniraient pour travailler à faire la synthèse du savoir au service de l'homme, du bonheur de l'homme. Comme le voulait Carrel. Cette assemblée serait formée en collaboration avec l'université.

Tout cela demanderait d'élargir les cadres de l'organisation universitaire, de créer de nouveaux services au niveau de l'administration, d'augmenter le personnel de l'université. Un personnel professionnel d'organiseurs, d'actuaire et d'orienteurs. Présentement les organisateurs professionnels sont peu nombreux parmi les Canadiens français. Peut-être devrions-nous vaincre nos préjugés et encourager les séjours d'études, en organisation et administration, aux universités ontariennes ou américaines ou d'ailleurs, si l'on veut que l'université remplisse sa vraie mission dans la vie de la société : être disponible.

Solange Ball, Bacc. 'D'



JEAN N. FORTIER
D. D. S.

VOTRE FUTUR EST DERRIÈRE CETTE PORTE...

Vous aussi pouvez ouvrir cette porte sur un bureau dentaire complètement équipé dès votre graduation, n'est-ce pas invitant? Le plan de finance CAC des Gradués en Chirurgie Dentaire vous permet de profiter, au tout début, de l'équipement le plus moderne, de votre choix, pour aussi peu que 10% comptant. Les versements, s'échelonnant sur une période de sept ans sont au minimum pendant que vous établissez votre clientèle.

Le cas suivant vous démontre bien le fonctionnement du plan :

Un paiement comptant de \$500. seulement, vous permet l'achat de \$5000. d'équipement. Les mensualités ne sont que de \$50 pour la première année et de \$85 pour la seconde.

Le plan de finance des Gradués en Chirurgie Dentaire vous offre aussi plusieurs autres avantages. Gratuitement, vous recevez une assurance-vie couvrant la balance impayée de votre contrat jusqu'à concurrence de \$10,000. Vous profitez en plus d'une assurance-feu et tous risques sur votre équipement le tout sans charge additionnelle.

Les approvisionnement divers, ameublements et articles de bureau peuvent être inclus jusqu'à concurrence de 25% de l'achat total.

Nous pouvons aussi vous accommoder si vous préférez louer votre équipement.

Pour plus d'information sur ce plan très avantageux, voyez votre fournisseur d'équipement dentaire.



Division de financement d'équipement

CANADIAN ACCEPTANCE CORPORATION LIMITED

Hallifax 422-8418	Fredericton GR 5-6482	Quebec City 681-4681	Montreal VI 2-8531	Toronto HU 1-1161	Port Arthur DI 4-8487
Winnipeg SP 5-0336	Regina JO 8-4635	Saskatoon CH 4-7986	Calgary AM 3-7800	Edmonton GE 3-3196	Vancouver RE 6-0321

SALLE À MANGER
AU BOUVILLON

LA MAISON DU BIFTECK

BIÈRE — VIN — SPIRITUEUX

Repas complet de 11 h. a.m. à 8 h. p.m.

Réservations pour groupes — Prix à partir de \$0.99

5414 Gatineau

Tél. 731-0132

LA BANQUE D'ÉPARGNE

DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

115^e RAPPORT ANNUEL

Résumé de l'allocution du Président M. GUY VANIER, C.R.

**A QUOI TIENT LA PROSPÉRITÉ DE L'EUROPE ?
SENS DE L'INITIATIVE ET STABILITÉ MONÉTAIRE.
TROIS RÉFORMES FISCALES DÉSIRABLES.**

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL remplit depuis plus de cent ans une fonction tout à fait spéciale auprès des épargnants de Montréal. Suivant une tradition déjà séculaire, le Conseil d'administration poursuit concurremment quatre objectifs principaux: 1° mériter toujours davantage la confiance de la clientèle par des services nouveaux et par la sécurité des épargnes; 2° veiller à l'expansion de la Banque au rythme des progrès de notre ville et de notre pays; 3° améliorer progressivement les conditions de travail du personnel; 4° assurer aux actionnaires un rendement intéressant pour leurs actions. Dans chacun de ces domaines la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal a fait des progrès qui deviennent de plus en plus évidents...

La Banque poursuit sa destinée avec succès au coeur d'une Cité et dans un District qui manifestent depuis vingt ans une force d'expansion étonnante. On estime à plus de deux millions la population de la région métropolitaine de Montréal; c'est une augmentation de 70% en l'espace de vingt ans et de 300% sur la situation d'avant les deux guerres. La contribution locale représente environ six milliards sur un ensemble de production nationale qui atteindra \$37 milliards pour 1961. La valeur des biens immobiliers est estimée à \$4,700,000,000 pour la seule ville de Montréal et à huit milliards pour la région métropolitaine. Notre ville est située au point de jonction de la navigation océanique avec la canalisation qui dessert un vaste territoire intérieur. L'activité portuaire a atteint en 1961 son plus haut niveau. Les grands chemins de fer concentrent dans notre métropole le personnel d'exploitation de leurs réseaux. Dorval devient le centre le plus actif des relations aériennes entre l'Europe et le Canada. Les deux universités principales, vingt-cinq institutions d'enseignement secondaire, sept cents écoles primaires et une grande variété d'écoles spécialisées prennent soin d'environ 600,000 étudiants. Les grands quotidiens, la radio, la télévision, le théâtre, les manifestations artistiques et les sports en font un puissant

pôle d'attraction qui draine par milliers la population mouvante de l'intérieur aussi bien que les immigrants. Des circonstances de cette nature créent de toute évidence un immense champ d'action pour une institution comme la nôtre.

Il est assez logique que dans une pareille ambiance notre Banque réussisse à développer le volume de ses affaires, en dépit du ralentissement que le rythme d'expansion de notre économie a connu depuis 1960. La reprise de 1961 n'est pas fulgurante, puisque la production nationale ne dépassera celle de l'année précédente que par une marge d'à peu près 3%, et qu'environ la moitié de cette augmentation est due à l'accroissement des prix. Les dépenses en services et en biens de consommation, surtout dans le secteur public, ont contribué à cette reprise beaucoup mieux que les investissements de capitaux; et la construction pour fins de résidence a été plus active que les investissements d'un caractère industriel; cela ne démontre pas une bien grande vigueur sur le plan de l'expansion. Heureusement le volume de nos exportations s'est raffermi, et notre balance commerciale est en progrès important sur l'année dernière grâce à de meilleures relations avec l'Europe occidentale et avec l'Asie. La production industrielle a été beaucoup plus active depuis quelques mois, de sorte que le chômage est tombé de 7.8 à 6.1% dans l'espace de douze mois, et que les revenus de la main-d'oeuvre atteignent 4% de mieux que l'an dernier. Le problème essentiel réside dans la création d'emplois permanents, et il semble bien que tous devraient à cette fin se concentrer sur l'intensification de la production manufactu-

rière, sur l'utilisation des produits canadiens et sur l'exportation de la marchandise ouvrée.

L'inflation ne présente en ce moment au Canada aucun caractère dramatique, mais un trop grand nombre de personnes se figure que l'expansion n'est possible qu'à la faveur d'un régime monétaire et fiscal qui entraîne infailliblement un certain accroissement des prix. L'Europe, et plus spécialement l'Allemagne de l'Ouest, ont pratiqué une politique qui est à l'opposé de ces tendances; la prospérité qui en résulte pourrait devenir bienfaisante pour les deux continents, si nos prix s'adaptaient davantage aux coûts de revient de l'étranger et facilitaient ainsi un plus gros volume des échanges.

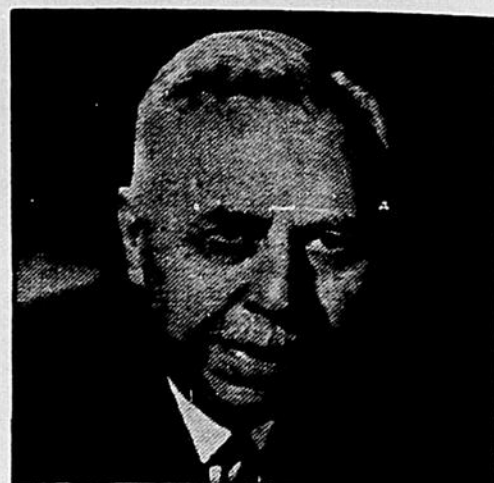
En défendant avec courage l'intégrité de la monnaie le Ministre des Affaires économiques a redonné en Allemagne confiance dans l'épargne, en dépit des pertes désastreuses que la banqueroute monétaire des deux guerres avait provoquées; par voie de conséquence, l'économie allemande s'est reconstituée avec éclat grâce à la coopération américaine et spécialement au plan Marshall, mais encore davantage par le moyen des 35 milliards de marks que l'épargne allemande avait laborieusement accumulés dès la fin de 1956. Sous l'impulsion d'un Ministre énergique qui est également un économiste remarquable, gouvernants, industriels et syndicats ouvriers ont par leur collaboration conduit le pays à une impressionnante réussite... L'Allemagne est ressuscitée de ses cendres, au point de figurer comme le troisième pays de l'univers par son commerce extérieur et de connaître aujourd'hui un niveau de pros-

périté qui dépasse les plus belles années d'avant-guerre...

Sens de l'initiative et de la responsabilité dans un climat de concurrence, de stabilité monétaire et de coopération fiscale, telle est l'éblouissante leçon qui se dégage de l'expérience germanique. Par contraste, ne perdons-nous pas chez nous la notion du travail; beaucoup ne paraissent plus croire que l'effort tenace est la clef du succès personnel et la base même de la prospérité sociale. Alors que la liberté politique permet à chacun de donner la mesure de sa taille et devrait exalter les forces individuelles, la démocratie si bruyamment réclamée semble sur le plan économique conduire à une déchéance collective par l'exploitation égoïste du progrès acquis. On n'est pas tant préoccupé de la contribution à apporter au bien commun que des avantages personnels qu'il est possible de tirer de l'activité des autres. Si dès leur tendre jeunesse nous n'inculquons pas à nos enfants le sens de la responsabilité et l'habitude du labeur consciencieux, ils iront grossir le nombre effarant des citoyens qui gaspillent leur énergie à se disputer le partage d'une trop maigre production nationale, au lieu de travailler au bien-être de tous par l'expansion de l'économie. Cette querelle stérile autour d'une masse insuffisante de biens conduit à la recherche abusive du profit ou du salaire ainsi qu'à la hausse des coûts de revient, alors que l'accroissement de la production stabiliserait les prix par l'abondance, améliorerait le standard de vie par la constance du pouvoir d'achat, provoquerait un meilleur écoulement de la marchandise par l'exportation et réduirait le chômage par la création d'emplois nouveaux.

Evidemment cette exaltante ambition du citoyen consciencieux doit recevoir la collaboration des autorités publiques. Parmi beaucoup d'autres moyens, trois réformes fiscales me paraissent capables de stimuler l'initiative et d'accroître l'activité économique, tout en assurant à l'Etat une compensation convenable de revenus en retour des concessions à consentir. Pourquoi le fisc n'encourage-t-il pas l'intensification du travail en supprimant l'impôt sur tous les gains provenant des heures supplémentaires? Les conventions collectives fixent d'habitude le nombre d'heures qui constitue la semaine normale de travail. Si l'effort supplémentaire était mieux récompensé, le standard de vie s'améliorerait dans les foyers ouvriers, le volume de la production augmenterait et les prix de revient trouveraient un niveau plus compétitif. Pourquoi l'industriel ne bénéficierait-il pas d'une réduction d'impôt en raison du volume de ses exportations? Le surcroît des produits prendrait plus facilement le chemin de l'étranger, grâce à des cours en meilleure harmonie avec les prix mondiaux. Par ailleurs ce dégrèvement devrait également favoriser le financement des entreprises; un rabais additionnel de 10% ou 20% sur l'impôt prélevé sur les dividendes des compagnies canadiennes stimulerait l'épargne et en orienterait du même coup l'investissement dans les industries de transformation.

Le rôle de l'Etat ne consiste pas à remplacer mais à stimuler l'initiative privée; il est donc désirable de réduire le fardeau des taxes à la fois par la compression du budget et par l'expansion de l'économie. Le chômage réclame de nouvelles sources d'emploi; c'est l'industrie manufacturière qui peut fournir le plus grand nombre d'occupations permanentes. Par ailleurs le Marché commun exige de notre part une plus étroite coopération entre gouvernants, industriels, ouvriers, consommateurs et épargnants; quelques initiatives dans le sens de ce bref exposé me paraissent de nature à redonner à notre peuple le sens d'un travail plus soutenu et à susciter les entreprises que commande le bien commun.



M. GUY VANIER, C.R.

RÉSUMÉ DE L'ALLOCUTION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL M. ANTONIO RAINVILLE

Les chiffres qui figurent au 115^{ème} Rapport Annuel de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal sont un reflet de la croissance remarquable et du progrès de l'institution en 1961.

L'Actif global atteint un nouveau sommet

L'actif global s'élève à \$277,679,000, soit une augmentation de \$19,000,000, ou de 7.41% sur celui du rapport précédent. Les dépôts, pour leur part, ont atteint \$265,817,728, et sont en hausse de \$18,673,000, soit l'équivalent de 7.56% sur le total de l'année précédente. C'est là l'augmentation la plus considérable jamais enregistrée dans les annales de la banque.

Augmentation considérable des Prêts Hypothécaires

Nos prêts hypothécaires ont subi une hausse considérable au cours de l'année. Ils sont passés de \$53,317,000, à plus de \$69,794,000, soit une augmentation de 30% environ, preuve de la grande demande pour ce type de prêts. Ceci reflète aussi l'intérêt et la participation de la banque dans l'expansion domiciliaire de la région de Montréal. Les autres prêts accusent une augmentation de plus de \$3,000,000.

Profits fortement accrus

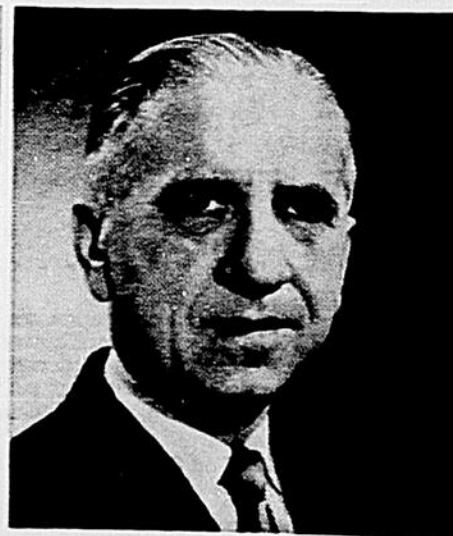
Les bénéfices nets de l'année ont atteint un nouveau sommet et s'établissent à \$1,009,240, soit une augmentation de 14.3% sur ceux de l'année 1960, ce qui représente \$5.04 par action comparative-ment à \$4.41 l'année précédente. Après paiement des dividendes et d'un boni de fin d'année aux actionnaires, une somme de \$500,000, a été portée au Fonds de Réserve laissant ainsi un solde de \$202,125, au compte des profits non répartis.

Extension du Réseau des Succursales

Au cours de l'année 1961, nous avons établi cinq nouvelles succursales: à l'angle des rues Viau et Beaubien, à Chomedey au Centre d'Achat St-Martin, aux intersections: Papineau et Villersay, Lajeunesse et Legendre ainsi que Sherbrooke et Madison. De plus, notre succursale de Ste-Cunégonde, à l'angle des rues St-Jacques et Vinet a été entièrement renouvelée. Un travail semblable se poursuit actuellement à la plus ancienne de toutes, parmi nos succursales, celle de la rue Ste-Catherine à l'angle de la rue St-Timothée.

Le Personnel, actif précieux

L'expansion accélérée de la banque exige l'établissement de moyens propres à



ANTONIO RAINVILLE

procéder, au personnel, un entraînement aussi rapide et aussi complet que possible. Les cours d'entraînement, déjà établis depuis quelques années, ont été développés et s'appliquent maintenant à presque tous les échelons. Le dévouement et la loyauté de tous les officiers et du personnel, la parfaite compréhension qu'ils possèdent de leurs devoirs et de leurs responsabilités constituent certainement l'actif le plus précieux de notre banque, un actif dont la valeur ne saurait s'établir en dollars et en cents.

SPORT

VICTOIRE 7-5 SUR MCGILL

REVERS DES CARABINS 11-6 À TORONTO

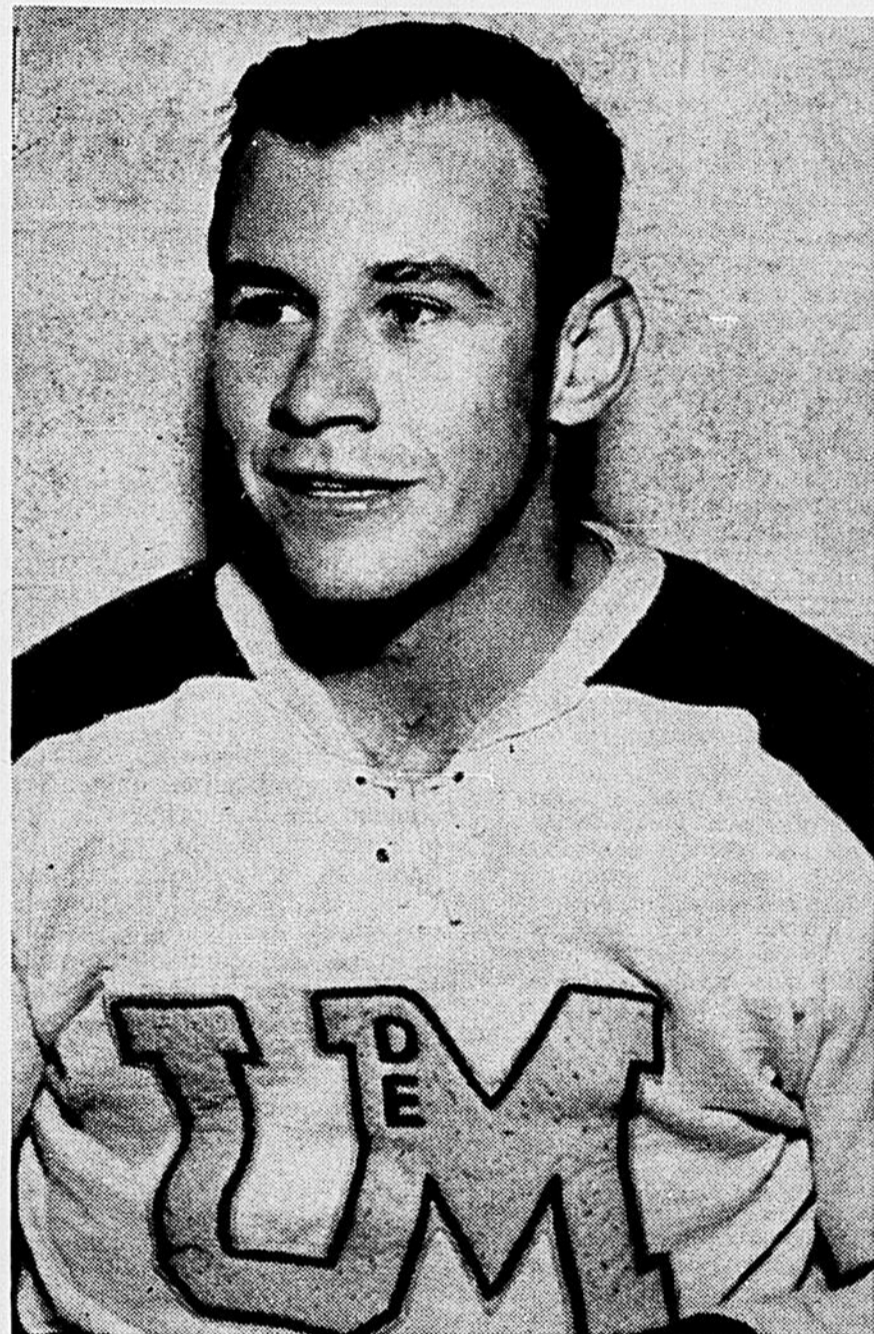
Quoique l'issue de la joute puisse paraître décevante, nos Carabins ont affiché une belle tenue devant les Varsity Blues de Toronto, samedi le 3 février. En particulier Michel Jarry le meilleur compteur de l'équipe, dont nous voyons la vignette sur cette page.

Michel fit ses débuts dans le hockey organisé à McMasterville dans une ligue intermédiaire B pour passer, deux ans plus tard, avec la ligue Laurentienne puis, Provinciale Junior A. C'est alors qu'on a pu le voir évoluer parmi des étoiles de la N.H.L. maintenant, comme Rousseau, Backstrom, Ratel, etc. A l'âge de seize ans, il est repêché par l'organisation des Rangers et, depuis, il en fait toujours partie.

En plus de cette carrière chargée, il s'entraîne dans des compétitions de courses de canot et devient champion junior du Canada en 1960. « Je vais continuer à pratiquer », dit-il, « pour participer cet été aux jeux internationaux en Allemagne où j'espère remporter le trophée ».

L'année dernière, Michel Jarry s'inscrit au cours d'éducation physique et se présente aux pratiques de sélection des joueurs du Carabin. L'instructeur, le Dr Yvan Dion, n'a pas tardé à l'aligner sur son équipe et depuis il ne cesse de se mériter les honneurs. « Je dois beaucoup à mes coéquipiers, Victor Bédard de Poly et Eddie Cree de Chirurgie dentaire, avec qui je m'entends très bien sur la patinoire ».

En effet, Michel a égalisé, samedi, le record de la meilleure recrue dans la ligue interuniversitaire, qui est de 11 francs buts et compte sur les six prochaines parties pour abaisser le record de buts dans une saison, soit 18.



Michel Jarry, le meilleur compteur

LE CLUB D'ATHLÉTISME À L'UNIVERSITÉ

Le printemps approche à grands pas, c'est donc le moment de commencer sa préparation pour la nouvelle saison.

Entraînement physique

Le comité des sports organise tous les jeudis soir de 5 h. 30 à 7 h. 30, une séance d'entraînement physique, avec gymnastique, jeux de course, sauts, etc., ceci dans le but de mettre en forme tous ceux qui veulent être prêts pour la saison sur piste.

Ces entraînements ont lieu au gymnase D'Arcy McGee (220 avenue des Pins). (Pour les jeunes filles, les lundis soir dès 5 h. au gymnase du Collège Jésus-Marie).

He concours intérieur

La compétition intérieure a eu lieu samedi 10 février au Centre Malson-neuve à 1 h. 30.

Course relais sur route du Carnaval de McGill

Six de nos spécialistes des courses de longues distances prendront part le 16 février prochain à cette course qui se disputera entre Montréal et St-Sauveur. L'équipe sera formée de Jean et Michel Dupuis, Yves et Georges Jakimow, Jacques Robitaille et Marcel Duval.

Mercredi 7 février. Aréna McGill. Sept heures du soir. Aux encouragements de la foule en majeure partie de McGill, les joueurs défilent sur la patinoire. Puis c'est le coup de sifflet qui annonce le commencement de la partie. Les montées se succèdent à un rythme étonnant. Tantôt assis, tantôt debout, les spectateurs suivent attentivement les moindres gestes des Redmen et des cris fusent d'ici et là quand ils traversent la zone des Carabins. Mais nos joueurs ont retrouvé leur aplomb du début. Et c'est alors que Vic Bédard s'empare de la rondelle, fait une montée qui rappelle Gordie Howe, lentement, gardant son sang-froid. Puis il fait une passe à Jarry qui pénètre dans la zone adverse et remet à Bédard. Lance et compte. 8 m. 15 du début.

La glace est brisée et les Carabins ne lâchent pas. Même pendant que les nôtres purgent une punition de deux minutes, Hébert réussit une passe à Landreville qui loge la rondelle dans le coin gauche du filet. Quelques minutes plus tard un autre chiffre s'additionne sur le tableau indicateur pour les Carabins: Hébert sur des passes de Doucet et Bélisle. Nos supporteurs ont trouvé un moyen de faire voir leur contentement: debout, ils atteignent la couverture métallique de l'aréna qui résonne de partout. Pendant ce temps, Guy Daoust demeure invincible. Il est formidable, ce soir. De droite, de gauche, il arrête des boulets qui sont lancés d'une quinzaine de pieds. Il se jette rarement par terre ce qui fait sa force et sa main gauche est un vrai panier. De plus il ne semble montrer aucun signe de nervosité malgré les 17 lancés contre lui. La sirène vient mettre fin à la première période au compte de 3-0.

ESSAI FRUCTUEUX

C'était la première fois que les Carabins portaient des casques protecteurs blancs en fibre de verre. Un d'entre eux soulignait que ça lui conservait la tête au chaud et par le fait même lui donnait plus d'ardeur. Le Dr Yvan Dion, instructeur de l'équipe, a eu la main heureuse à la suite de cette décision et l'essai s'est avéré fructueux. Cependant, il ne faut pas en déduire que c'est le seul facteur du succès de nos joueurs; j'ai vu le docteur se promener de long en large dans la chambre des joueurs et parler d'une voix énergique à ses hommes. Il avait sur eux l'emprise que doit avoir un bon instructeur. A un point tel qu'en sortant de la chambre ils se sont écriés: « Pour le Doc., celle-là ».

La deuxième débuta avec la même vigueur. Après seulement 52 secondes de jeu, Boucher porte le pointage à 4-0. Seulement, vers la fin de la période, un joueur du McGill, Gilfillan, s'en est pris à un partisan des Carabins et il s'est mérité une punition de mauvaise conduite. Ce fut par erreur car le partisan s'adressait non pas à lui mais à l'arbitre. Les autres buts vont à McGill: Moseley, 5:31; Carabins, Hébert (Catellier, Côté), 10:24; McGill: Moseley (Flaherty), 12:49; Carabins: Bélisle (Hébert, Doucet), 15:10; McGill: Juliani (O'Reilly), 18:41; McGill: Peters, 19:27;

Troisième période

Carabins: Doucet, 18:18; McGill: Flaherty, 18:33.

CLASSEMENT DES ÉQUIPES

	J	G	P	N	Pts
Toronto	7	6	1	0	12
McGill	7	4	3	0	8
Laval	9	3	6	0	6
U. de M.	7	2	5	0	4

Pour l'assurance-vie étudiante
voir L. M. Désilets, C.L.U.
Droit II
Tél. DU. 9-5054

Tél. RE. 8-1283
ASTOR
Bière - Vins
Cuisine canadienne
Salle de réceptions
Air climatisé
5666 CÔTE-DES-NEIGES

Le stylo qui caresse le papier

Si votre North-Rite n'écrit pas aussi longtemps qu'il le devrait, à votre sens, nous vous enverrons un autre rechange - GRATUIT!

North-Rite '98' SEULEMENT **98c**

VOUS AUREZ PROFIT À LIRE LE DEVOIR

ABONNEZ-VOUS SANS TARDER

Tarif des abonnements:
6 mois — \$10.00 12 mois — \$20.00

LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal 3, Qué.

Vous trouverez ci-inclus \$..... en paiement d'un abonnement de..... mois au DEVOIR à compter du.....

Nom

Adresse



LE SÉPARATISME VU PAR UN ÉTUDIANT DU MCGILL

The fanatic cannot be weaned away from his cause by an appeal to his reason or moral sense. He fears compromise and cannot be persuaded to qualify the certitude and righteousness of his holy cause... it is easier for a fanatic Communist to be converted to fascism, chauvinism or Catholicism than to become a sober liberal.

—Eric Hoffer in "The True Believer".

The trouble with most of us is that we take the Quebec separatist movement too seriously or else not seriously enough. That this retrograde form of expression is not new dawns on too few of us. Unfortunately, it feeds upon the credulity of not only our men of letters but also — and most dangerously so — on the "peasant" masses who seek any form of expression for the release of pent-up hostilities and petty hatreds.

I must agree with a local columnist who contended that had the British never appeared on the scene, France would have thrown in Canada with the Louisiana Purchase and we'd all be well-to-do Yankees today. No church-state problem, no language barriers and no "superior" cultures: just plain wankee-doodle-dandy. But unfortunately the British won the war and allowed the local inhabitants to keep their very un-French way of life. The Industrial Revolution came to America and all but completely by-passed Quebec and its Church-dominated educational system, which to this day remains inferior with a few notable exceptions.

We must now examine the claim of the separatists that they are entitled to claim a hefty chunk of Canada as their very own on the grounds of being a persecuted minority and a valid culture.

Civil War ?

We will ignore for the moment the legal implications of this movement as to treasonable intent (if such be possible), but will not ignore the possibility of bloodshed, since spokesmen for some half million French-Canadians have committed themselves publicly as favoring a call to arms should the secessionists show any sign of having their way. And surely half a million Frenchmen can't be wrong!

As a "persecuted minority", the French-Canadian is the last person

entitled to such a claim. I have lived among them all my life and have French relatives, and I can tell you something about this persecution complex which is based on guilt. I have heard the ridiculous claim of local French university students that they are entitled to their separate cultural entity because they were ill treated when they lived in Ontario, and that they seek "freedom" in Quebec and for Quebec. Again they are the last to comprehend tolerance and freedom.

The French-Canadians as I know them are basically intolerant of any but their own "ingroup", and the less education they have the more fanatical they are. Ask any Jew; ask any Jehovah's Witness who was beaten up on the street while police stood by and did nothing. One of my own relatives is a vicious anti-semitic despite his university education. These people, who aspire to "freedom", gave their full support to Duplessis and only his demise brought minor changes.

Defacements

Since the appearance of the separatist movement, its ugly undertones are becoming evident: among the defacements of public property are the following in heavy black paint and carvings, "Limey go home", "Jew and Limey go home" and an assortment of such epithets that are unprintable. No wonder the crackpot American Nazi organization chose Quebec as a possible headquarters for its poison in Canada.

So that there is nothing to the persecution argument except the cry of the bully who gets a taste of his own medicine outside his protected territory.

Now what about a French-Canadian culture? No separatist will ever sell me on the phony idea that

the majority of Quebecers want any more "culture" than a buck in their pockets, a few quarts of beer in the fridge and a winning hockey team to bolster their flagging ego. That should be self-evident to all who care to observe, and who are not misled by show business "experts" who try to deceive us into thinking that the "Comédie Canadienne" is truly representative of Quebec. The real culture of the region is found among the bawdy songs and poetry of the miners, farmers, moonshiners, woodcutters and trappers, most of which are never published by our Anglo-Saxon prudes.

Many Cultures

Canada is a land of many cultures, of which French-Canadianism is but one. There is no logical argument to support the notion that this established nation be separated on the grounds of race, creed, language or religion because then everybody would thus have a valid claim. I suspect the whole thing is a form of nonsense and that the "freedom" and "culture" angle is a cover-up for something more mundane and utilitarian, such as the bilingual cheques that will make printers wealthy.

Quebec is rich in natural resources, and those who intend to exploit these resources prefer to grow fat without the inconvenience of the federal income tax. Not that this will mean anything more for the average Quebecois — it never does — but these promoters need some excuse to agitate for separatism, and anything goes.

by ERNEST VIANDHOMME

(The opinions expressed herein are those of the author, and not necessarily of the Managing Board of the Features Editor of the "McGill Daily").

LES FESSES NU-TÊTE

On m'a dit à l'oreille que les janissaires qui travaillent en supplémentaire gagnent un dollar de l'heure. Les étudiants engagés comme surnuméraires en gagnent \$1.10. C'est bien, ça, de favoriser ainsi les pauvres étudiants au détriment de ceux dont c'est le gagne-pain régulier.

* * *

Un monsieur curieux, s'adressant à un Jésuite: « Voulez-vous me dire pourquoi les Jésuites répondent toujours par une question au lieu de répondre directement aux questions qu'on leur pose? » — « Pourquoi pas? » répond le Père...!

* * *

Au Collège St-Laurent 78% des étudiants vont à la messe, le dimanche. Les autres sont externes.

* * *

« Combien avez-vous de frères et soeurs? » — « J'ai trois frères et une soeur de vivants. Les autres sont mariés ».

* * *

J'ai un problème de conscience. Les syndicalistes prétendent souvent que la liberté est le plus grand bien. Est-ce qu'on a la liberté de se syndiquer ou non? Combien l'A.G.E.U.M. compterait-elle de membres si on n'obligeait pas les étudiants à payer leur cotisation? Si on pouvait répondre à ça on saurait quelle est la force réelle de l'Association et on pourrait établir une politique en conséquence. NON?

* * *

Quand vous voudrez dire quelque chose de méchant d'un personnage connu, dites: « Il n'y en a pas deux comme lui. Et heureusement pour l'autre... »

Dans la revue (sérieuse) d'Architecture on trouve une demi-page de publicité payée par le Ministère des Affaires EXTÉRIEURES du Québec. J'ai dû dormir longtemps, je ne m'étais pas aperçu que la sécession s'était faite.

* * *

A un grand dîner, un anticlérical fameux est assis à côté d'un prêtre. Avant même que les présentations soient faites, il déclare: « Je vous avertis, je n'aime pas les curés ». « Moi non plus, je suis vicaire », reprend l'autre, doucement.

* * *

Une petite fille aperçoit son petit frère en petite tenue pour la première fois: « Wow, une chance que t'as pas ça en pleine face ».

* * *

Dans le « Petit Journal » ce titre en première page: « Robert Rousseau, chanceux au hockey et en avoir » Pour résumer: un habile monsieur de bâton, quoi!

* * *

On a vu, de nos yeux vu, un professeur de l'Université et un membre des relations extérieures de la même Université (pas ensemble) à la Taverne, avec des étudiants... on se prolétarise, messieurs? Y était temps.

* * *

Jacques Girard, directeur du « Quartier Latin », veut, semble-t-il, la tête de Grimard, notre Président. A ta place, Jacques, je garderais la tête que tu as. Si tu changes pour pire, fais-toi au moins payer.



PRÈS DE VOUS — PRÊTS À VOUS SERVIR!

La banque de Commerce a une succursale dans votre voisinage où les employés sont prêts à vous servir avec dévouement et compétence. Adressez-vous toujours et d'abord à la banque de Commerce.

BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE



Plus de 1,260 succursales pour vous servir

MP-941F

DERNIÈRE SEMAINE

4^e REVUE SICOTTE-RICHER

LE KID

S'EN VA-T-EN GUERRE

À LA COMÉDIE CANADIENNE

PRIX ÉTUDIANTS

Billets en vente au Centre Social